

# Le COURRIER DE L'INDIE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

77e année. — 5 sous le numéro

MONTMAGNY, VENDREDI LE 1er JUILLET 1960

No 11

## Les Bernier se réunissent à Cap-St-Ignace dimanche

Dimanche prochain le trois juillet, la paroisse de Cap St-Ignace sera le théâtre de grandioses manifestations : près de 2,000 représentants des familles Bernier du Canada et des Etats-Unis se réuniront dans cette localité qui a connu le début historique de cette distinguée famille typiquement canadienne.

Voici le programme de cette journée historique: A 9 heures du matin, dimanche, inscription des délégués.

10 heures: Messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé. Son Excellence sera le premier à chanter une pontificale dans l'église de Cap St-Ignace; fait intéressant, le premier ancêtre Bernier a été le premier à prêter sa maison pour les cérémonies liturgiques de 1673 à 1689.

11 hre p.m.: Dîner champêtre. Des "dîners" seront préparés d'avance par le Comité et seront en vente sur les terrains. A la suite du dîner, des

allocutions seront prononcées par Son Excellence Mgr Paul Bernier, par les députés fédéraux et provinciaux ainsi que par d'autres personnages de marque.

Une plaque commémorative sera ensuite dévoilée et bénite par Son Excellence Mgr Paul Bernier. Cette plaque sera ensuite érigée à quelques pieds de la maison ancestrale des Bernier.

Pour terminer cette journée-souvenir, une autre cérémonie religieuse vaudra rendre aux Bernier du passé, ceux qui sont morts, un hommage de gratitude sincère. Un salut solennel du T.S. Sacrement terminera la journée.

Tous les Bernier de la région de Montmagny sont conviés à ce ralliement qui fera époque dans l'histoire de la paroisse de Cap St-Ignace.

Le "Courrier de Montmagny" se fait l'interprète de toute la population pour souhaiter aux Bernier, le meilleur des succès lors de leurs fêtes de dimanche prochain.



LA MAISON ANCESTRALE DES BERNIER A CAP-SAINT-IGNACE.

(Photo Courrier de Montmagny. — R. G.)

## Elections au Conseil 2634 des Chevaliers de Colomb

Récemment avait lieu les élections au Conseil 2634 pour l'année colombienne 1960. Voici les noms des nouveaux élus. Grand chevalier: Jean-Marie Roy; Député Grand Chevalier Léopold Gagné; chancelier J.-Paul Léveillé; secrétaire-archiviste, Olivier Dionne; sec.-trésorier Léonard Chabot; sec.-financier, Raymond Bernier; cérémoniaire Lucien Lamonde; 1er syndic Donat Morin; 2e syndic Augustin Lamonde; 3e syndic Ls-Geo. Normand; avocat Gonzague Bédard.

(Suite de la page 15)

M. JEAN-MARIE ROY  
Grand-Chevalier.M. LÉOPOLD GAGNE  
Député Grand-Chevalier.

## Pas de journal le 8 juillet

Les ateliers des Editions Marquis, Ltée seront fermés la semaine prochaine. Il n'y aura pas non plus d'édition du "Courrier de Montmagny", le 8 juillet prochain.

Cette fermeture coïncide avec les vacances des employés de l'atelier et celles du personnel du journal. Nous prions donc la population d'en prendre note. Nos bureaux ouvriront lundi, le 11 juillet.

A tout notre personnel nous souhaitons bonnes vacances.

La Direction.

## Pas de recomptage judiciaire dans le comté de Montmagny

L'élection du Dr Laurent Lizotte comme député du comté de Montmagny est maintenant définitive.

Le nouveau député avait vu sa majorité de 10 voix abaissée à 9 voix lors du premier recensement

des votes qui avait lieu samedi chez le président d'élection.

L'élection semblait définitive jusqu'à mercredi midi. C'est alors le mercredi 29 juin 1960 une requête no. 20188 a été produite au greffe de la Cour du Magistrat. Cette requête demandait un nouveau recensement des votes devant un juge.

Effectivement cette requête n'a pas été présentée puisque vers cinq heures, mercredi après-midi, Me Alexandre Chouinard nous déclarait qu'il n'y aurait pas de recomptage judiciaire des votes dans le comté de Montmagny. Voici les noms des requérants demandant un recomptage judiciaire: Paul-E. Gaudreau, marchand, Cap St-Ignace; J.-Marie Corriveau, acheteur, rue Bernatchez, Montmagny; Harry Marois, machiniste, 50 6ième rue Montmagny; Candide Ouellet, rentier, 4, 7ième rue Montmagny; Paul Gros d'Aillon, directeur du journal "Le Peuple", 152 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Laurent Béchard.

## Fondation d'un comité consultatif de l'INCA à Montmagny

La Division du Québec de l'Institut National Canadien pour les Aveugles est heureuse d'annoncer la formation prochaine d'un Comité Consultatif pour Montmagny et le Comté.

Depuis nombre d'années, l'INCA prodigue maints services à nos aveugles par les seuls soins de ses travailleurs sociaux. Ces derniers ont grand besoin d'être assistés dans leurs fonctions pour promouvoir un programme plus élaboré de ses services.

Pour réaliser pleinement ce programme, le Comité Consultatif de Montmagny fera appel, en septembre prochain, à la générosité du public, et déjà le Conseil Municipal de Montmagny ne reconnaîtra, pour cette sollicitation, au nom des aveugles, que les auxiliaires du Com-

té local.

Nous espérons, très bientôt, vous faire part de la nomination des membres du Comité Consultatif du Comté, de qui vous serez appelés à seconder les efforts.

Entre temps, si quelqu'un vous sollicitait en faveur de nos aveugles, n'accordez aucune autre attention qu'à la campagne annuelle de l'INCA annoncée en temps et lieu.

Laurent Béchard.

## Reprise des activités à la bibliothèque

L'inventaire des livres de la bibliothèque est maintenant terminé et Mlle Lyse Tremblay, bibliothécaire,

nous informe que la bibliothèque reprendra ses activités à partir du 4 juillet.

L'horaire de la bibliothèque sera donc comme suit à partir de cette date:

LUNDI: 4e, 5e, 6e et 7e années (garçons), de 1 h. 30 à 3 heures.

MARDI: 4e, 5e, 6e et 7e années (filles), 1 h. 30 à 3 h.

MERCREDI: — Externat classique, 1 h. 30 à 3 h.

JEUDI: 1ère, 2e et 3e années (garçons et filles), 1 h. 30 à 3 h.

VENDREDI, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années, (garçons et filles), 1 h. 30 à 3 heures.

## Cours de couture pour jeunes filles

Toutes les jeunes filles de 12 à 15 ans qui veulent suivre des cours de couture donnés par le département de l'Instruction Publique sous les auspices du Cercle des Fermières, pourront le faire.

Ces cours débiteront le 4 juillet

et l'inscription aura lieu à la salle des cours, avenue des Bouleaux, le 4 juillet, à 10 heures de l'avant-midi et à 2 heures de l'après-midi.


Que toutes les jeunes filles que ce cours intéresse, se présentent le 4 juillet.


**"DROIT et JUSTICE"**



# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe de l'ouest de Montmagny






Maurice Marquis, Directeur-Gérant  
 Louise Marquis, Assistant-Directeur  
 Denise Marquis, Rédaction et administration  
 Gaston Boucher, Rédaction, Service des Nouvelles  
 Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la CWNA, de l'Association des  
 Hebdomadaires de Langue Française du Canada,  
 de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs - Editeurs, — Route Trans-Canada  
 Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe,  
 Ministère des postes, Ottawa.

Abonnement: Canada \$2,00 et États-Unis \$2,75 par année

## EDITORIAL

# Réflexions post-électorales

Après une semaine féconde en potins et en discussions portant nécessairement sur le résultat des dernières élections, nous en venons à la conclusion que tout le monde a voté libéral. Il faut être raisonnable cependant; il est évident que le vote a été partagé de moitié, laissant une majorité de neuf voix au candidat libéral.

On peut dire que l'élection du 22 dans Montmagny a été la plus ardue des quinze dernières années. En 1952, M. Rivard atteignait le sommet des majorités. En 1956, un accroc à sa majorité le rendit de mauvaise humeur; il fit des reproches à quelques-uns de ses organisateurs. Ayant à faire face de nouveau au même adversaire, le docteur Laurent Lizotte, il essuie la défaite pour s'en prendre définitivement à ceux qui l'avaient supporté depuis longtemps. Il n'y est pas allé de main morte, nous a-t-on appris. Nous lui donnons raison, mais cela il le savait pour en avoir été plusieurs fois averti. Ce ne sont pas les libéraux qui ont défait M. Rivard, mais bien quelques-uns de ses partisans en reconnaissance des services qu'il leur a rendus. Il s'en trouvait de sincères dans son équipe, mais toute chose a une fin lorsque les abus dépassent la mesure.

Les libéraux qui ont été longtemps dans l'opposition ont été opprimés par un régime qui n'avait pas beaucoup d'égard envers ceux qui ne pensaient pas comme lui; ces mêmes libéraux ont été très généreux à l'endroit des perdants. Il y a eu quelques démonstrations dans la ville, mais tout s'est passé dans l'ordre.

L'affaire que nous avons eu le plus à déplorer se rapporte à la surveillance qu'on a cru devoir faire devant la résidence de l'officier-rapporteur durant huit jours, 24 heures par jour. Une équipe a dû surveiller la résidence de M. Bélanger afin que ne se répète pas certaines irrégularités qui se seraient commises en 1956. Cette année-là, la confusion régnait parmi les libéraux qui avaient été pris par surprise à la suite de rapports favorisant l'Union nationale. Tout le monde avait abandonné son poste et les partisans de l'Union nationale restant avec l'appareil électoral se sont spécialisés à triquer une foule de rapports, etc. Cette année, les libéraux ont été plus prudents.

Nous nous demandons le pourquoi de toute cette résistance qui est désagréable pour ceux qui ont à surveiller, mais encore plus pour ceux qui sont surveillés. Pourquoi l'officier-rapporteur n'a-t-il pas aussitôt placé la boîte dans une voûte du Palais de Justice et empêcher par le fait même cette surveillance inusitée.

M. Rivard a accepté le verdict des électeurs de son comté; il était le premier en cause. S'il s'est permis d'adresser des réprimandes à certains de ses organisateurs,

il a dû remercier les autres. Nous ne croyons pas qu'il ait forcé la main de certains pour les obliger à présenter une demande de recomptage judiciaire. Il a bel et bien déclaré qu'il n'était pas intéressé à le faire et que tout était fini en ce qui le concernait. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que la cause numéro 20188 logée pour un décompte judiciaire a dû être retirée. Cela n'a nullement inquiété les libéraux, car s'il avait eu lieu, le décompte donnait des chances au Dr Lizotte.

En terminant son mandat, M. Rivard aura mis un point final dans toute cette affaire en acceptant la majorité de neuf voix du Dr Lizotte et s'en tient à sa première déclaration, à savoir que tout était fini.

"Que les gens de Montmagny aient plus besoin de lui qu'il avait besoin d'eux", cela est une vérité pour plusieurs. M. Rivard l'a dit à ses partisans avec franchise.

Notre journal a pris part à la lutte électorale. Nos attaques étaient pas diriger directement sur l'honorable Rivard; il a été bon et généreux pour plusieurs; il a certainement fait quelque chose dans la ville et le comté. Son malheur a été de trop faire confiance à ceux qui se prétendaient ses amis. Combien d'entre-eux ont déclaré qu'ils étaient vainqueurs le lendemain des élections? On ne peut se faire à l'idée de tant d'hypocrisie et d'ingratitude.

Tout cela fait partie du jeu, a-t-on dit. Il reste que ces choses sont déplorables et nous sommes les premiers à le souligner. Il est des mérites qui ne s'oublient pas; on est pas quinze ans député d'un comté sans laisser de traces et ces traces ne sont pas toutes répréhensibles, nous l'admettons. Si dans le feu de la bataille nous avons paru l'oublier, nous nous exprimons aujourd'hui de donner à chacun ce qui lui appartient.

M. Rivard savait attirer les foules; il avait une voix puissante; il savait tourner le couteau jusque dans l'âme de son adversaire. Il avait le don de ramasser une idée en peu de mots. Il faisait souvent des déclarations qu'il reniait ensuite; démolir un adversaire était pour lui un jeu. Il a dit un jour qu'il fallait avoir l'art de la mise en scène, qu'on bon plaidoyer reposait sur 90% d'action et seulement 10% du droit.

M. Rivard aimait quelquefois narguer ses supporteurs en favorisant "un bon rouge." Il s'en réjouissait en voyant toute cette équipe de partisans qui rampait à ses pieds.

Nous n'avons pas combattu M. Rivard pour lui-même mais pour sa politique. L'ex-député de Montmagny était sans doute "libéral d'esprit" mais d'apparence farouchement conservatrice. C'était peut-être là son plus grand défaut.

M. M.

## Montmagny doit se souvenir

La Confédération semble être, pour plusieurs, une fête plus ou moins importante du fait qu'il n'y a rien qui l'accorde à un mot ou à une fête catholique. Elle a cependant pour les catholiques, une grande signification car c'est dans l'acte de la Confédération que nos droits pour la religion et notre langue ont été sauvegardés.

Pour Montmagny, elle a une autre signification: celle de nous rappeler Sir Etienne-Pascal Taché et la grande part qu'il a prise dans cet acte.

En combien d'occasions avons-nous souligné ce que ce grand homme est resté pour nous et combien ce nom a enrichi l'histoire de Montmagny.

La dernière insulte que nous avons faite à Sir Etienne-Pascal Taché et à sa famille est d'avoir enlevé son nom à un pont qui lui avait été dédié. Nous avons protesté contre cette injustice où percent les préférences politiques. "Taché" appartient à l'histoire

et de ce fait, nous nous devons de perpétuer ce nom; il était pour nos prédécesseurs un idole, un grand patriote et en ce jour de la Confédération, qu'avons-nous à offrir à sa mémoire?

La résidence qu'il a habitée... une rue — sectionnée en 2 parties — qui porte son nom... un cinéma devenu Salle de réception... — initiative personnelle fort louable — Il y avait aussi le pont TACHE mais on l'a changé... pourquoi?

Pour nous et la majorité de la population, le nom du nouveau pont demeure tout de même "TACHE", l'autre sera bien vite oublié et le jour où viendront les réparations... la justice aura son dernier mot.

Si les derniers événements ont distraité la population, nous leur demandons de faire une pause. En ce jour de la Confédération, ayons une bonne pensée pour celui de qui Montmagny doit se souvenir: "SIR ETIENNE-PASCAL TACHE".

## Victoire des Libéraux dans le Nouveau-Brunswick

La personnalité du chef libéral, M. Robichaud, a pesé lourdement dans la balance du résultat des élections du Nouveau-Brunswick. Agé de 34 ans, il est le plus jeune premier ministre d'une province canadienne.

Avec une équipe dynamique comme celle de Jean Lesage, M. Robichaud a remporté une brillante victoire. Durant la dernière session, il a tenu les ministériels en alerte.

Le vote des Acadiens a été pour M. Robichaud, acadien lui-même, tandis que le vote anglais s'est divisé en deux parties.

Selon toute apparence, le courant libéral dans le Nouveau-Brunswick et le Québec est la cause des nombreux désappointements que suscite le gouvernement Dieffenbaker.

Les deux victoires du 22 et du 27 juin sont très encourageantes pour les libé-

raux mais ces derniers devront se tenir bien en selle et s'appliquer à bien gouverner dans les provinces qu'ils détiennent présentement, ce qui leur donnera la chance de revenir à Ottawa pour remettre de l'ordre dans les affaires de l'Etat, ce qu'ils ont toujours eu à faire chaque fois qu'ils ont succédé à un gouvernement conservateur.

Nous souhaitons que l'équipe Lesage-Robichaud, jeune d'idées, riche en connaissance, sorte des législations progressives et fasse front commun lorsque viendra l'heure d'une conférence fédérale-provinciale.

Nous croyons et avons confiance que cette équipe saura régler plusieurs problèmes jusqu'ici restés en suspens à cause de l'intransigeance de M. Duplessis qui a fait de l'autonomie un cheval de bataille, bon seulement à gagner les élections.

SELON LE MONTREAL STAR

## M. Antonio Barrette aurait dû démissionner au lieu de se cramponner au pouvoir

Sous le titre "Une piètre décision à Québec" le quotidien "The Montreal Star" regrette la décision du premier ministre Barrette de remettre sa démission à plus tard et constate que l'administration officieuse de la province réclame l'attention du gouvernement que le peuple a choisi.

Le premier ministre Barrette a décidé d'attendre les résultats du recomptage officiel avant de remettre sa démission. Il est vrai que le vote fut serré dans plusieurs circonscriptions électorales et que les premiers rapports sont peut-être inexacts. A l'heure actuelle, la majorité libérale reste très mince. C'est ce qui justifie sans doute la décision prise par M. Barrette. Elle comporte cependant plusieurs désavantages.

Au cours d'une élection telle qu'il vient de s'en dérouler une dans le Québec, les résultats définitifs ne seront peut-être pas connus quand le recomptage officiel sera terminé. Déjà, une demi-douzaine de recomptages judiciaires ont été réclamés. D'autres peuvent l'être également. Il y aura peut-être un certain nombre de contestations d'élections devant les tribunaux. Le verdict définitif de l'électorat ne sera peut-être pas connu pendant longtemps.

Il est cependant difficile d'im-

maginer un exemple où les premiers rapports d'une élection n'indiquaient pas clairement qui avaient gagné ou perdu.

Prenons l'exemple de l'élection fédérale de 1957. Le parti libéral qui était au pouvoir obtint 105 sièges et les progressistes conservateurs 112. Mais le nouveau parlement comptait également 25 sociaux démocrates, 19 créditistes et 2 indépendants. Le premier ministre Saint-Laurent aurait pu se maintenir en fonction et négocier une majorité avec les tiers partis.

Il préféra quitter rapidement son poste et cette décision s'avéra la chose la plus logique. La situation présente dans le Québec est de beaucoup moins complexe.

Se maintenir au pouvoir contre la décision du peuple est chose risquée. Le parti défait sera accusé de s'accrocher au pouvoir alors qu'il n'en a pas le droit. Et la majorité des électeurs regretteront de ne pas être capables de faire le balayage qui s'impose.

De plus se pose la question de l'efficacité de l'administration. A l'heure actuelle, toutes les activités gouvernementales sont paralysées dans le Québec. Aucune décision ne peut être prise. Aucune politique ne peut

(Suite à la page 15)

## Montmagny sur le plan économique

Hier soir, au Conseil de Ville, rencontre de cinq groupements différents pour jeter les bases d'une réorganisation de la Ville de Montmagny sur un plan économique plus approprié à sa situation.

Mercredi soir dernier, le Conseil de Ville convoquait les principaux organismes sociaux de Montmagny ainsi que les représentants de la radio et des journaux locaux afin de discuter de l'opportunité d'un projet d'emprunt destiné à couvrir différents travaux d'égouts, d'aqueduc, de pavage de rues, etc...

La discussion se déroula dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension mutuelle. Le Conseil de Ville projette de vastes travaux de réfection et d'installation de nouvelles courses d'égouts et d'aqueduc ainsi que des travaux de pavages des rues qui ne sont pas encore pavées, et des travaux de réfections dans certaines rues.

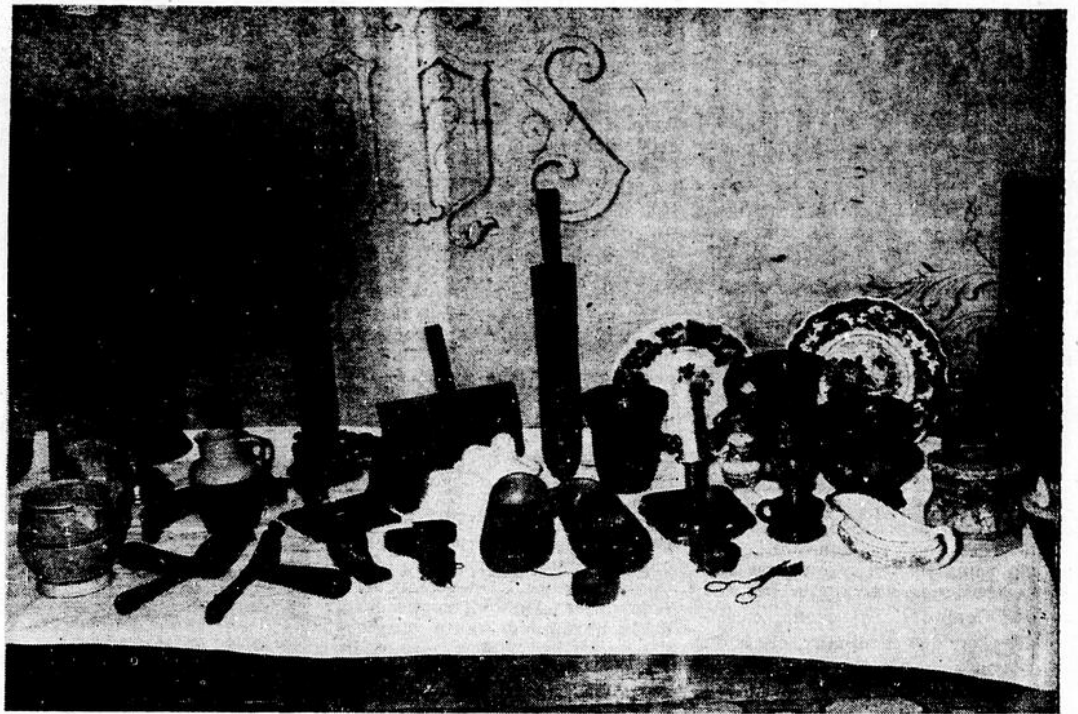
Notre journal donnera aussitôt que possible, la liste des travaux que projette le Conseil de Ville. Il va sans dire que l'ampleur de ces travaux nécessitera un emprunt. Néanmoins, tous ceux qui ont participé à l'entrevue ont admis la nécessité des travaux projetés.

La Chambre de Commerce était représentée par son président M. Guy Tanguay et par le secrétaire M. Réal Laberge; le Conseil économique de la

S.S.J.B. par M. Jean-Paul Tremblay président de la S.S.J.B. et M. J.-P. Tremblay, directeur de la S.S.J.B.; le poste CK-BM par M. Henri Miville Deschênes et M. André Mercier; "le Courrier de Montmagny" par Gaston Boucher, journaliste.

D'ici quelques semaines, notre journal sera en mesure de donner plus de détails sur les projets du Conseil de Ville.

On sait que le thème du Congrès diocésain des Sociétés St-Jean-Baptiste portait cette année sur l'économie de la province de Québec. C'est dans ce but que votre société locale veut converger en jetant plus de lumière sur nos besoins locaux et voir à régler nos problèmes par une meilleure compréhension de tout, ce qui concerne notre patelin. La fusion de divers groupements aidera grandement à améliorer notre situation économique locale et à réveiller bien des esprits qui sommeillent encore dans de vieilles idées qui ne sont pas du tout aptes à nos besoins du vingtième siècle. La Société St-Jean-Baptiste locale est heureuse de travailler dans ce sens de concert avec les principaux organismes de notre ville.



TRICENTENAIRE DES FAMILLES BERNIER. — Ceux qui visiteront en fin de semaine la maison ancestrale des Bernier à Cap-St-Ignace pourront admirer des objets domestiques datant d'un siècle et même de deux siècles. Parmi les objets ci-haut nous pouvons voir des pièces de

porcelaine, des sabots de bois, un moule à chandelles, une lampe à l'huile, des chandeliers, une paire de ciseaux et de nombreux autres objets qui ont servis à des générations de Bernier.

(Photo Courrier de Montmagny. — R. G.)

## Le Dr Lizotte l'emporte par neuf voix de majorité

Le décompte des votes de l'élection du 22 juin dernier, pour le comté de Montmagny a eu lieu samedi à 10 h., chez le président d'élection, le notaire Gonzague Bélanger.

On sait que le soir de la votation le Dr Laurent Lizotte a été déclaré élu par 10 voix de majorité. La lutte a été des plus contestées et a tenu la population du comté en haleine jusqu'à la fin de la soirée de mercredi.

Lors du décompte officiel, le Dr Lizotte était représenté par deux avocats, Me Alexandre Chouinard et Me Jos. Marineau. Le député sortant de charge, l'honorable Antoine Rivard, n'était pas re-

présenté. Le président a alors établi la majorité du Dr Lizotte à neuf voix.

88 pour cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, soit 11,756 sur 13,263. Le candidat élu a obtenu 5,865 voix, tandis que l'honorable Rivard en obtenait 5,856. M. G.-E. Bérubé, candidat indépendant en a obtenu 35.

A l'Externat Classique de Montmagny, 12 élèves de Versification ont subi les examens universitaires pour l'obtention de l'Immatriculation. Tous ont réussi leurs examens avec succès. Sur les 12 élèves, 1 a obtenu 80% des points, 6 ont obtenu 70% et tous ont conservé 60% des points. Voici les résultats de chacun:

- 1—Renald Rouillard ... 81.7
- 2—Pierre Morissette ... 79.6
- 3—Yves Pelletier ... 75.0
- 4—Pierre Genest ... 73.4
- 5—Maurice Dumais ... 72.4
- 6—Jean-Noël Ringuet ... 70.4
- 7—Gaston Létourneau ... 70.2
- 8—Benoit Leclerc ... 68.6

- 9—Pierre Chabot ... 66.7
  - 10—Roland Coulombe ... 62.8
  - 11—Jean-Marc Nicole ... 61.1
  - 12—André-Ls Pelletier ... 60.2
- MOYENNE 70.1

leurs cours dans une institution affiliée à l'Université Laval et obtenir les succès désirés.

L'Externat Classique de Montmagny.

Ces jeunes gens ont eu l'avantage de fréquenter une institution qui leur offrait les bienfaits de la formation classique. Ils ont pu acquérir, pendant ces quatre premières années du cours classique, une solide formation religieuse, morale, intellectuelle, sociale, et cela, à meilleur compte et sans se priver des avantages de la vie familiale. L'externat leur a offert un enseignement en tout conforme aux exigences de l'Université Laval; ils pourront donc maintenant compléter

## Cours de chant grégorien à la Pocatière

DNC — Ceux qui veulent s'inscrire aux cours de chant grégorien qui se donneront du 11 au 23 juillet à l'École Supérieure d'Agriculture, pour les 1er et deuxième degrés, devront s'adresser d'ici le 5 juillet à M. l'abbé Léon Destroimaisons, président de la Commission du Chant Sacré.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession. Puis-je vous être utile?

**L.-P. FORTIN**

30, rue Frontenac, tél.: 960  
C. P. 1033  
MONTMAGNY

**SUN LIFE DU CANADA**

# Collège Sacre-Coeur

## MONTMAGNY

VICE-PRESIDENT

Maurice Tardif

PRESIDENT

Miville Mercier

DIRECTEUR

Frère Similien

PREPET

Frère Samuel

TITULAIRE

Frère Henri-Louis

MATHEMATIQUES

Frère Louis-Roland

SCIENCES

Frère Joseph-Eugène

ANGLAIS

M.J. Gosselin

CONSEILLER

Robert Thiberge

CONSEILLER

Francis Smith

CONSEILLER

Denis Blais

### 12<sup>ième</sup> SPÉCIALE A

OPTION

1959

Ghislain Boudreau

Renald Chouinard

Ludger Massey

Jean-Marie Laplante

1960

Denis Boulet

Jean-Benoit

Roland Côté

Jacques Frigon

Un Cadeau est plus apprécié s'il vient de la **Bijouterie Raymond Enr.**  
64, rue St-Jean Baptiste Montmagny

Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la **Mercerie Chez Georges** c'est encore mieux  
42, rue St-Jean Baptiste Habits sur mesure Semi-Ready et Lombardi Tél.: 215

## Le Concile oecuménique

Préoccupé de l'organisation et du succès du Concile oecuménique, Jean XXIII voulut insister, dans son allocution de la Pentecôte, sur la Commission centrale qui dirigera l'ensemble du travail. "Elle a à sa tête, affirmait-il, le Pape, évêque de Rome et chef de l'Eglise universelle, à qui revient, *nomine et facto*, la présidence et la direction suprême du Concile, en raison, disait saint Grégoire le Grand, conforme à la plus vénérable tradition." Mais le Pontife tenait aussi à éclairer deux points: tout d'abord le fait que "Le Concile oecuménique a une structure et une organisation propres, qu'il ne faut pas confondre avec la fonction ordinaire et caractéristique des différentes Dicastères et Congrégations de la Curie romaine (ce rappel est important, du fait que la plupart des Commissions seront présidées par des cardinaux, chefs de Dicastères). La Curie poursuit, durant le Concile, son travail ordinaire selon ses attributions

normales d'administration générale de la sainte-Eglise. Il faut donc bien distinguer: une chose est le gouvernement ordinaire de l'Eglise, dont s'occupe la Curie romaine; une autre chose est le Concile. Ceci n'exclut d'ailleurs pas, de temps en temps, une collaboration éclairée de la part d'ecclésiastiques invités pour leur compétence reconnue et appréciée." Dans une seconde remarque, le Saint-Père rappelle que ce qui constituera le Concile oecuménique, "ce sera la présence et la participation d'évêques et de prélats représentant de façon vivante l'Eglise catholique du monde entier", et il ajoute: "Un précieux concours sera donné à la préparation du Concile par un ensemble de personnes doctes, particulièrement compétentes, de tous pays et de toutes langues." On remarquera cette expression qui, rapprochée de la phrase suivante concernant tous les fidèles, permet de penser à une participation de laïcs. En tout cas, le Pape va s'adresser maintenant à tous les catholiques: il les invite à "se considérer vraiment, parce que catholiques, comme citoyens du monde entier. C'est là, dit-il, un bon exercice de vraie catholicité, qui doit pénétrer nos mentalités et inspirer notre conduite dans nos rapports religieux et sociaux..."

### AVIS

Fermé le samedi après-midi à partir du 25 juin jusqu'au 1er septembre

**Bijouterie Raymond**

Horloger-Bijoutier

64 rue St-Jean-Baptiste

SAVIEZ-VOUS QU'en 1959, le Canadien National a payé à la Province de Québec et à ses municipalités \$317,000, pour la taxe de vente et \$3,490,000 en impôts fonciers et autres.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

et

Externat classique de Montmagny

## ADMISSION

Samedi, le 9 juillet.

Un autre examen d'admission aura lieu au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière samedi, le 9 juillet, à 9 heures, pour les élèves qui ne se sont pas présentés à celui du mois de mai dernier et désirent commencer leur cours classique soit à Ste-Anne-de-la-Pocatière, soit à Montmagny.

Les candidats seront libres à 4 heures. Le collège leur donnera le dîner.

Les frais d'examens sont de \$3.00.

Signé: LE PREFET DES ETUDES.



"Ca ravigote"  
toute la famille

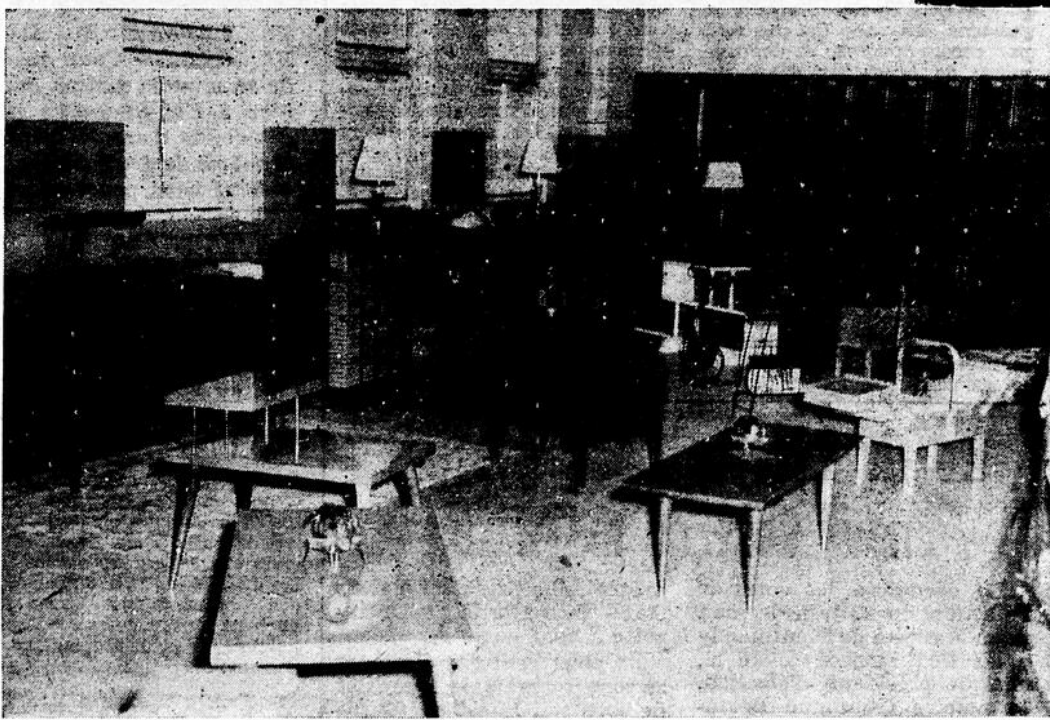
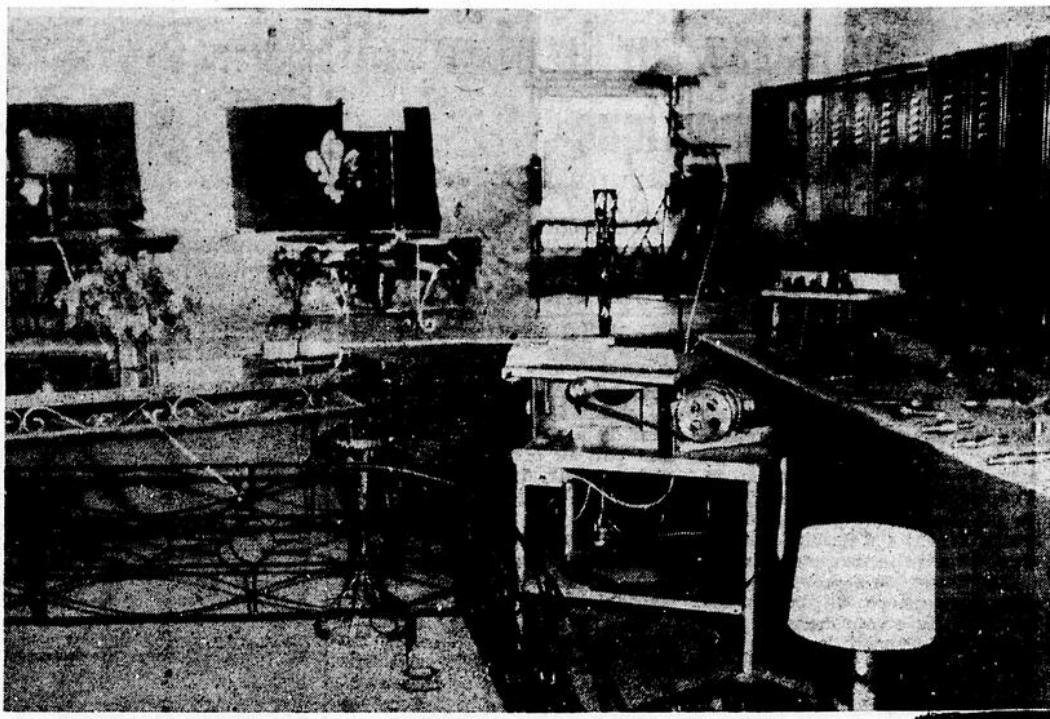


**BOLDUC et FILS, INC.**

Embouteilleur autorisé.

15, rue de la Fabrique

Montmagny, P.Q.



EXPOSITION A L'ECOLE DE METIERS — Dimanche dernier la population de Montmagny était invitée à visiter une intéressante exposition des travaux des élèves fréquentant l'École de Métiers. Les deux photos ci-dessus donnent une faible idée de cette exposition. Les travaux

en fer forgé étaient à l'honneur ainsi que le démontre la photo du haut. Les magnifiques appareils stéréos que l'on aperçoit sur la photo du bas feraient l'envie de n'importe quel mélomane averti.

(Photo Courrier de Montmagny) — R. G.

## Activités de l'Institut dominicain de Pastorale

Le 19 septembre prochain, à Montréal, l'Institut dominicain de Pastorale ouvrira ses portes à tous les jeunes prêtres désireux de remplir les exigences de l'année de pastorale demandée par la Constitution apostolique *Sedes sapientiae*.

Répartis sur une période de 20 semaines, les cours se donneront au Couvent Saint-Albert-le-Grand, 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine. Une attention spéciale sera accordée aux exercices pratiques, et, à tous les après-midi, il y aura des travaux de laboratoire.

Le programme de cette année de pastorale comprend une série de cours généraux traitant, entre autre chose, de la théologie pastorale, de la pastorale liturgique, de la sociologie et de la psychologie pastorales. A ceci s'ajoutent trois séries de cours particuliers. La première de ces séries est orientée vers la prédication, ses formes et ses exigences techniques: voix, gestes, diction. La deuxième série veut préparer au ministère paroissial et à ses nombreuses applications concrètes: administration des sacrements, direction spirituelle, pastorale de l'enfance, de l'adolescence, etc... Enfin une troisième série portera sur l'éducation vue sous son aspect théologique et psychologique. Cette dernière section est donnée en collaboration avec l'École Normale Secondaire et permet l'obtention d'un baccalauréat avec option pastorale.

Cette initiative n'est pas totalement nouvelle, car l'Institut dominicain de Pastorale compte déjà quelques années

d'existence au service du clergé. Mais, de nouveaux locaux et une équipe plus nombreuse de professeurs compétents permettent d'envisager une action apostolique plus étendue et mieux organisée.

Comme par le passé, l'Institut de Pastorale invitera encore des prédicateurs de carrière et les prêtres ayant l'expérience du ministère paroissial à se réunir pour réfléchir ensemble sur les problèmes que le monde contemporain pose à leur apostolat.

Ces rencontres ont connu un vif succès les années dernières alors qu'une centaine de prêtres,

venant des quatre coins du Québec et appartenant à toutes les familles religieuses, séjournaient 3 ou 4 jours à la Maison Montmorency près de Québec.

Au même endroit, et pour la cinquième année consécutive, l'Institut tiendra bientôt une session de Cours d'été sur la Prédication. Celle-ci aura lieu, cette année, du 17 juillet au 6 août. C'est là une session intensive pour les prêtres, réguliers et séculiers, qui désirent s'initier à la prédication ou se perfectionner dans l'exercice de ce ministère.

(Suite à la page 15)

*Placements Kennebec Inc.*

111 COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC

Valeurs de placements recommandés

Gouvernement — Municipalités scolaires

Industrielles — Religieuses

POUR VOS PLACEMENTS, APPELEZ

**J. - B. PAINCHAUD**

VICE-PRESIDENT

7, Ave des Erables

Tél. : 752

— Montmagny —

**Le creux de l'oreille**

"BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE"

Au train où vont les choses, certains de nos concitoyens sont sur le bord de la dépression . . .

Maintenant que la limite de temps alloué aux contestations d'élections et aux recomptages des votes est terminée, d'aucuns ont quitté toute espérance . . .

Il est quand même fort que les libéraux aient dû surveiller nuit et jour, les bulletins de vote pendant une semaine . . .

. . . et la même chose s'est produite dans plusieurs comtés de la province . . .

Ces précautions n'étaient tout de même pas inutiles . . .

Depuis mercredi dernier, nous n'entendons parler que d'irrégularité, fraudes, intimidations qui se seraient commises le jour de l'élection.

Ce qui se passe dans le comté de Dorchester est scandaleux et pénible à la fois . . .

Des éditoriaux parus dans des journaux de pays étrangers commentent la défaite de l'Union Nationale en affirmant qu'elle s'est désagrégée elle-même, victime du pourrissement intérieur qui la dévorait.

Et dire que nous l'avons tolérée pendant 15 ans . . . !

On comprend cependant qu'après une telle vie, l'Union Nationale n'agonise pas sans certaines convulsions . . .

C'est normal . . . mais c'est honteux . . .

Qu'on procède à l'inhumation au plus vite — Jam foetet . . . ça sent déjà mauvais.

Pour une St-Jean-Baptiste célébrée deux jours après les élections, ce fut "pas pire", à Montmagny . . .

La soirée de jeudi dernier à l'arena a réuni au delà de cinq cents personnes.

L'orchestre Dion a fait du bon travail et contribua beaucoup au succès de la soirée.

La fête champêtre du 24 a aussi obtenu un franc succès . . .

On chuchote qu'un certain confère portera désormais le nom de "Bar": sans doute en souvenir de certaines bonnes pêches . . .

On ne peut pas dire qu'on a plus les pêcheurs de bar qu'on avait . . . Ils n'y sont pas encore allés . . .

Nos prévisions atmosphériques pour la fin de semaine: Vendredi: Généralement ensoleillé. Samedi: Nuageux et chaud. Dimanche: Plus frais. Pour le personnel des Editions qui prendront leurs vacances la semaine prochaine, le Creux de l'Oreille prévoit une température généralement chaude. Quelques averses mardi et samedi. Chaud et humide . . . à Atlantic City . . . !

Une certaine armoire aurait bien figurée parmi les beaux spécimens de l'exposition de l'Ecole des Métiers. Une armoire qui est devenue célèbre parce que construite par un homme célèbre . . .

Il aurait peut-être retardé l'exposition d'une quinzaine de jours; à cette date, le poêle lui aurait laissé le passage libre . . .

Ces deux derniers entrefilets sont de la catégorie des paraboles et transpositions.

Tout de même, ça prend des bons reins pour opérer de tels déménagements!

Maintenant que c'est changé dans Montmagny . . .

Maintenant que le comté de Montmagny a acquitté sa dette de reconnaissance . . .

. . . il faudrait bien enlever les affiches électorales sur les poteaux.

Elles ont sans doute eu leur raison d'être . . . Maintenant, elles se déchirent au vent et elles deviennent disgracieuses . . .

Un confrère (qui n'est pas de Montmagny) affirmait laconiquement cette semaine dans une chronique cousine du "Creux de l'Oreille": Le chômage a augmenté légèrement dans la province depuis hier soir . . . On était évidemment à jeudi matin, le 23 juin . . .

Le Gala de la Chanson Canadienne va en dégringolant d'année en année.

Ce gala qu'on nous avait annoncé comme une merveille s'est terminé en queue de poisson.

L'erreur du jury de Montréal qui attribua un moment donné 520 et 632 points sur 500 a été du plus parfait ridicule.

Aucune chanson primée n'a vraiment une valeur exceptionnelle.

L'ouverture des terrains de jeux se fera lundi prochain.

Comme les années passées, nos enfants pourront trouver tout ce qui leur faut pour s'amuser sainement et en sécurité.

Quelqu'un nous faisait remarquer récemment que la piscine est ouverte pour une période d'un mois. Ce n'est vraiment pas assez long quand on songe aux services que la piscine rend aux enfants qui se voient obligés de passer l'été en ville.

La piscine devrait, à notre avis, être accessible pendant toute la période des vacances.

Le concert que donnait la Manécanterie de la Basilique de Québec, à l'école St-Mathieu, dimanche soir dernier, a obtenu un très vif succès.

Nous ne pouvions en douter, étant donné la réputation de cette chorale.

On n'a jamais vu autant de libéraux dans Montmagny que depuis mercredi dernier.

Plusieurs "bleus" commencent à ramper de l'autre côté de la clôture . . .

. . . maintenant que les régions de l'Union Nationale jadis si luxuriantes deviennent maintenant désertiques . . .

De l'avis des naturalistes, nous n'avons jamais été témoins d'une si vaste migration de reptiles . . .

La bibliothèque reprend ses activités le 4 juillet . . .

Nos lecteurs trouveront dans ce journal le nouvel horaire d'été de la bibliothèque.

Conseillons à nos enfants de fréquenter la bibliothèque . . . Les livres leur feront passer d'agréables et de profitables moments . . .

A l'Externat classique, les douze élèves qui ont subi l'examen d'immatriculation, ont réussi cet examen avec succès. Félicitations aux élèves et aux professeurs!

Cet examen était en tous points semblables à celui des autres collèges et institutions affiliés à l'Université Laval.

**MONTMAGNY TIRE SHOP**

Vulgarisation — Ressemelage  
RUE ST-IGNACE TEL.: 202  
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib.  
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

**Aux futurs mariés**

"Bob" Normand vous accorde un escompte spécial tout en vous assurant le même confort et la même qualité de marchandise.

Ne faites pas d'achat sans avoir consulté "Bob".

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**Robert "Bob" Normand**

45, rue St-Jean-Baptiste — MONTMAGNY — Tél.: 757  
(en face du magasin Dominion)

Gagnant de la semaine dernière: M. Edouard Morin, billet tiré par Mlle Carole Beaumont.

"Bob" est le seul magasin qui donne gratuitement un habit tout fait ou sur mesures à chaque samedi. Le tirage se fait à 4 heures p.m. et offre une chance à tous ceux qui ont eu la bonne idée d'économiser en déposant la modique somme de \$2. par semaine au Super Concours.

N'attendez donc plus . . . enregistrez-vous immédiatement et tentez votre chance.

Pensez bien, un magnifique complet d'une valeur de \$70.00 peut vous être offert gratuitement.

Si vous avez été malchanceux, vous êtes tout de même certain, au bout de 35 semaines, d'avoir un habit ou encore un paletot.

Venez aujourd'hui même vous enregistrer.

**ROBERT "BOB" NORMAND**

Possède en magasin les meilleures marques d'habits entre autres, la fameuse marque "Belvedere", de paletots, sport jackets, chemises de toilette ou de sport "BVD", souliers "Gale", bas, cravates, sous-vêtements "Harvey Woods", etc. . .

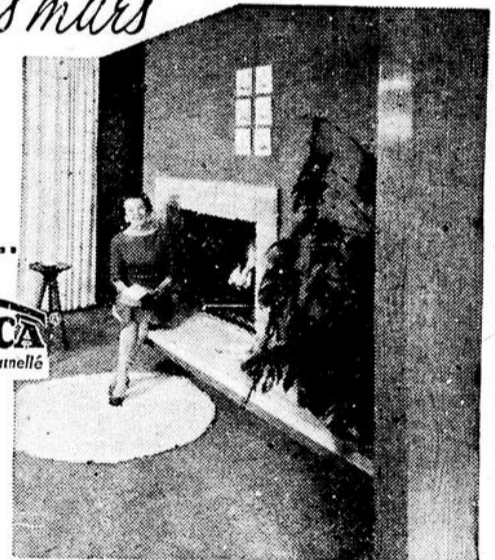
"BOB" a un grand choix de costumes de bain, genre régulier ou boxer, \$3.00 à \$20.00.

*Sur les murs*

de  
chaque  
maison...



a  
sa  
place!



L'emploi de ce merveilleux revêtement qu'est Formica ne cesse de s'étendre. Après avoir donné à la cuisine — puis à la salle de bains — un surcroît de beauté et de commodité, voici maintenant qu'il s'étend (littéralement) aux murs du salon et des autres pièces de la maison. Ses motifs similibois veinés donnent aux murs l'aspect luxueux du bois naturel tout en leur procurant une surface inaltérable dont l'entretien se réduit à un essuyage périodique.

Formica peut être posé en feuilles de dimensions standard, ou en forme de planches, de carrés, etc. Et nous pouvons vous consentir des conditions de paiement faciles. Venez ou téléphonez . . . sans obligation de votre part.



Distributeur autorisé

**EDOUARD GENDREAU**

Matériaux de construction  
Gros et Détail

18, rue Louise — MONTMAGNY — Tél.: 845

CASE POSTALE 11 — 98 RUE ST-JEAN-BAPTISTE — TEL.: 340

**LEMIEUX ET PROULX, ENR.**

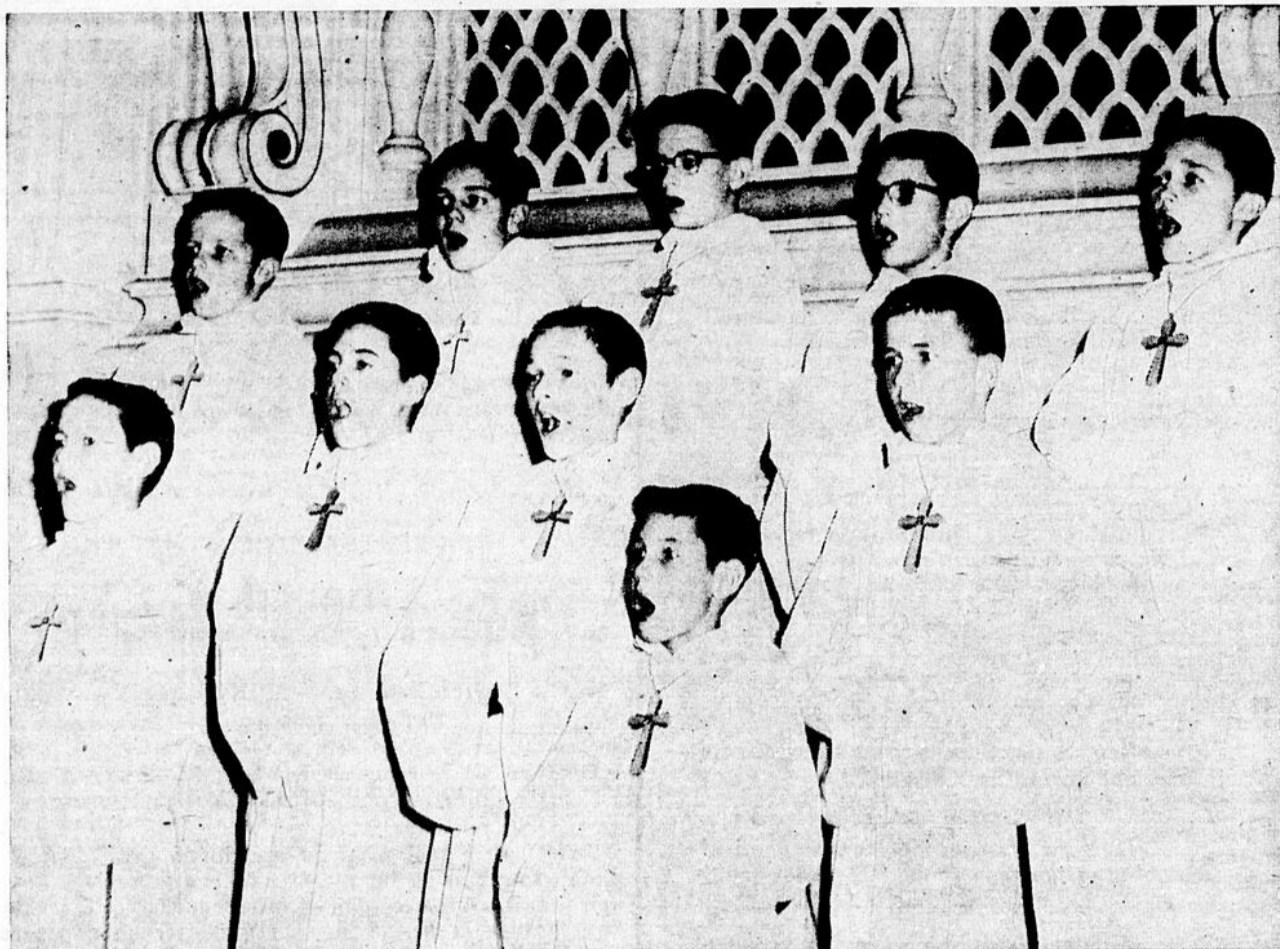
GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie  
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".



### Le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Mathieu remercie

Le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc est heureux de venir remercier toute la population de St-Mathieu de Montmagny et de la région qui a bien voulu se joindre à lui dimanche soir dernier lors de la présentation donnée à l'École St Mathieu par la Maîtrise du Chapitre de Québec. Des remerciements s'adressent tout particulièrement aux enfants de cette chorale qui ont su par leur savoir

faire nous faire passer des heures agréables. Des remerciements s'adressent également aux messieurs Les Dauphins qui viennent compléter cet ensemble vocal et qui par leur talent et leur maîtrise savent tenir leurs auditeurs en haleine jusqu'à la fin. Enfin, merci à M. le Directeur qui nous a permis de passer des heures inoubliables et nous entretenons l'espoir que de nouveau nous aurons l'opportunité de voir et d'entendre cette chorale.

### Congrès diocésain Lacordaire à Rivière-du-Loup

Le Congrès diocésain Lacordaire se tiendra à Rivière-du-Loup, dimanche le 3 juillet. Le Foyer-Patro réunira plus de 2,000 membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. L'ouverture se fera par une messe solennelle en plein air à 10 h. 30. La prédication de circonstance sera faite par le Rév. P. Ubald Villeneuve, aumônier national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada.

L'inscription des congressistes se fera à 1 h. 30, au Foyer-Patro. Suivra, de 2 h. à 3 h., une étude pour les officiers et officières pendant que le Père Villeneuve et les participants du Séminar intéresseront le reste des congressistes.

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, rencontrera tous les aumôniers diocésain, régionaux et locaux. A 3 h., un Patro de Québec nous présentera quelques numéros récréatifs: gymnastique, acrobatie, fanfare. A 5 h. 30, un souper de 200 convives sera servi aux invités d'honneur et à tous ceux qui le désirent. A 7 h., la foule se rendra à l'église St-François pour une demi-heure sainte. Enfin le con-

grès se terminera par une grande démonstration populaire à 8 h., à la salle du Foyer-Patro.

### Croisières d'été

Les Montréalais pourront profiter encore cette année de toute une gamme de croisières estivales sur le St-Laurent, les Grands Lacs et la baie Georgienne. La liste s'est enrichie d'un nouvel itinéraire.

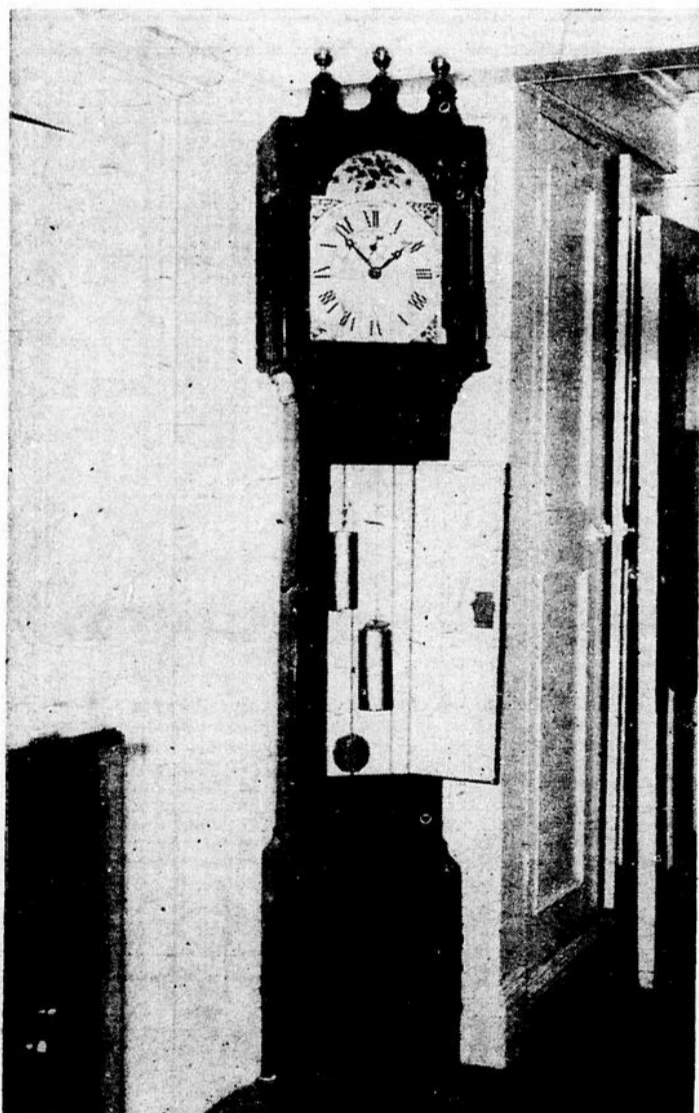
L'"Aquarama Holiday", qui est un voyage organisé par le Canadien National, offre l'occasion d'une croisière d'une journée sur le lac Érié, de Détroit à Cleveland, à bord du "Aquarama", avec la possibilité d'un arrêt à Cleveland et de la traversée en sens inverse.

Au nombre des autres croisières, on remarque une excursion de quatre jours de Montréal à Brockville, Toronto et Ottawa, avec une brève visite aux Mille-Iles, une excursion d'une journée par train et par bateau aux Mille-Iles et différentes excursions de fin de semaine ou de cinq jours sur la baie Georgienne.

### Accélération des messages

Au cours de la fin de semaine des 9 et 10 juillet, les Communications du Canadien National et du Canadien Pacifique vont changer les engrenages de plus de 3,000 téléscripteurs d'abonnés du service Télex pour accélérer la transmission des messages.

Entreprise par les techniciens des deux compagnies ferroviaires en collaboration avec la société Western Union Telex Service, la transformation fera passer la vitesse de transmission de 60 à 66 mots à la minute. Le réseau nord-américain de Télex se conformera ainsi aux barèmes internationaux pour la transmission des messages.



TRICENTENAIRE DES FAMILLES BERNIER. — Nous pouvons voir ci-dessus une horloge du XVIIe siècle qui se trouve dans la maison ancestrale des Bernier, chez M. Louis-T. Bernier, de Cap-St-Ignace. Le mécanisme de cette horloge est entièrement en bois.

(Photo Courrier de Montmagny. — R. G.)

### Voitures-lits en guise de chambres

L'hôtel "Nova Scotian" du Canadien National a mobilisé des voitures-lits pour faire face à l'affluence de visiteurs appelés récemment à Halifax pour différents congrès.

Plusieurs organisations avaient fait des réservations dans la nouvelle aile de \$5,000,000 dont l'inauguration dut être retardée de trois mois par suite d'une grève des plâtriers.

Quand les délégués se présentent à l'hôtel, le Canadien leur offre des voitures-lits en guise de chambres dans la nouvelle annexe. Les voitures-lits furent stationnées à la gare et le service de porteurs demeura inchangé. Les congressistes bénéficièrent dans chaque voiture-lit d'un système d'eau courante chaude et froide et n'eurent que deux pas à faire pour gagner la salle à manger de l'hôtel.



UN TELEPOLICIER EN DIRECT POUR VOUS TOUS. — AVEC "LES AVENTURES D'ARSENE LUPIN" — C'est mercredi, 6 juillet à 9 heures sur le réseau français de Radio-Canada que débiteront "Les Aventures d'Arsène Lupin" avec les hommages de la brasserie O'Keefe comme programme de la saison d'été d'ici la reprise du programme de "En Haut de la Pente Douce" en octobre prochain. L'oeuvre choisie sera "L'Aiguille creuse" de Maurice Leblanc, avec adaptation de Roger Lemelin, l'auteur du téléroman qui a passionné les téléspectateurs durant la saison qui vient de se terminer. On voit ici en haut, à gauche, René Verne, le réalisateur, à sa droite, le célèbre comédien Jean Gascon dans le rôle d'Arsène Lupin. En bas à droite, Guy Sanche, alias Bobino pour les enfants, et qui interprètera le rôle d'Isidore Beaufort, étudiant jouant le Sherlock Holmes, et non le moindre, Guy Hoffman, dans celui de monsieur Filleul, le juge d'instruction. Chaque épisode sera complet; mais il convient de vous tenir près de votre appareil de télévision chaque mercredi soir à 9 heures pour goûter vraiment toutes les péripéties de ce télépolicier avec des interprètes de chez-nous, une adaptation à la Roger Lemelin et une gracieuseté O'Keefe.

PROGRAMMES à l'affiche de CKBM 1490

Table of radio programs for CKBM 1490, including 'SAMEDI' (7:00-11:00 p.m.) and 'DIMANCHE' (9:00-11:00 p.m.) with various music and news segments.

AU PAYS DE NEUFVE-FRANCE

AU PAYS DE PIERRE FERRAULT revient d'un long voyage sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent et il en a rapporté 13 films fort originaux.

Ces films nous seront présentés au réseau français de télévision de Radio-Canada à compter du dimanche 3 juillet à 8 h. 30 du soir.

Nous assisterons, au cours de cette série intitulée Au pays de Neufve-France, à la construction de l'une des dernières, et peut-être la dernière, des goélettes mises en chantier à Fétite-Rivière, à 10 milles de Baie Saint-Paul.

Nous irons nous promener dans la rivière du Gouffre qui, autrefois, faisait un méchant tourbillon entre la baie Saint-Paul et l'île aux Coudres.

Au village de Saint-Hilarion, nous danserons la gigue et "turluterons" avec un groupe d'habitants, véritables artistes de notre folklore.

A l'Anse-aux-Basques, près de Tadoussac, nous chasserons les loups de mer et la baleine blanche.

Un autre film nous emmènera aux Escoumains. Ici, c'est tout le travail du bois depuis sa coupe jusqu'à la drave vers les moulins qui nous sera raconté par l'image.

Deux courts métrages de la série portent les curieux noms de "Kakekiku" et "Attiuk". Le premier mot correspond en quelque sorte à l'ABCD de l'Indien Montagnais, le second signifie "Caribou". Et nous irons effectivement chasser le caribou et assister, après la chasse, aux rites du "Makoucnam". Le Caribou joue un rôle essentiel dans la vie des Indiens du village de la Romaine.

Le village de Tête-à-la-balei-

ne, où nous irons également, subit un curieux phénomène géologique: la terre s'y élève de six pieds au-dessus de la mer par siècle. Ce phénomène nuit considérablement aux pêcheurs du village qui voient l'eau sans cesse repoussée plus loin.

La TV à l'hôpital

Vous ne le savez pas et vous ne pouvez pas le savoir, parce que vous êtes en bonne santé, parce que vous n'avez pas été hospitalisé depuis l'avènement de la télévision, et je ne vous en fais pas un reproche. Mais il n'en reste pas moins que le petit écran est devenu, dans les hôpitaux, un divertissement, un moyen de remonter le moral des patients, je dirais même un appareil indispensable.

Un récent séjour dans un hôpital m'en a fourni la preuve et s'est révélé pour moi une expérience enrichissante.

La salle où l'appareil était branché géait 27 patients et, du premier jusqu'au dernier, même les plus récents opérés, tous avaient les yeux rivés sur l'écran. Le soir venu, à l'heure du sommeil, les infirmières devaient discuter longuement avec les malades pour les convaincre de fermer l'appareil et de dormir.

Un seul problème, toutefois: le

choix des canaux. Il y avait là des anglophones et il y avait aussi des Canadiens de langue française. Les uns voulaient voir Ed Sullivan; les autres, Music-Hall. Il fallait alors tirer à la courte paille. Ceux qui tiraient la plus petite paille se résignaient et regardaient Michèle Tisseyre, sans comprendre ce qu'elle leur disait, tout en regrettant Sullivan.

On sentait toutefois que tous étaient attirés par le téléviseur, comme par un aimant. Ils passaient des heures et des heures à le regarder!

Quand on est en bonne santé, qu'on a mille autres choses à faire qu'à s'asseoir devant le téléviseur et à le regarder, on ne songe qu'à critiquer les émissions. On devrait se souvenir qu'il s'en trouve de plus malheureux que soi, qui ne vivent que pour leur petit écran, pour oublier leur peine, soulager leur douleur et reprendre le goût de vivre!

Jean Sairien

Rendez-vous avec la mort

"Oubliez ce rendez-vous avec la mort", de conseiller aujourd'hui M. Paul Leboeuf, gérant général de la Ligue de Sécurité à l'approche de la fin de semaine de la fête de la Confédération. Ce conseil s'adresse aux automobilistes qui entreprendront d'assez longs trajets et qui pourraient être enclins à commettre des excès de vitesse après s'être rendu compte qu'ils

ne sont pas surveillés. Des 3,202 pertes de vie attribuables aux accidents de la route l'an dernier, 44% se sont produits pendant la saison chaude, souligne M. Paul Leboeuf en exhortant tous les conducteurs d'auto à prendre la vie aisément pendant leurs vacances annuelles et leurs voyages de fin de semaine.

"Pourquoi avoir si hâte de mourir à une époque de l'année où tout le monde devrait se détendre et jouir de la vie?" demandet-il.

Tout conducteur prudent, ajoutait M. Paul Leboeuf, devrait se faire un devoir d'observer les règles suivantes.

- 1. Faire inspecter sa voiture avant de partir en voyage; faire vérifier la pression des pneus en faisant son plein d'essence.
2. Prévenir la somnolence en arrêtant pour prendre un café et se dégourdir tous les 100 milles.
3. Cesser de conduire vers 4 heures de l'après-midi et se préoccuper de trouver un gîte pour la nuit.
4. Faire montre de courtoisie envers les piétons et les autres automobilistes; éviter de se quereller avec qui que ce soit.
(Suite à la page 15)

Dow commandite "Trio" au réseau français de TV

Une nouvelle émission de télévision intitulée "Trio" fera ses débuts le 5 juillet prochain au réseau français de Radio-Canada, sous les auspices de la Brasserie Dow Limitée.

Il s'agit d'une série de douze télémissions qui passeront sur les ondes le mardi de 8h.00 à 8h.30 p.m. et qui raconteront quatre histoires en trois épisodes chacune.

La première histoire intitulée "ON NE MEURT QU'UNE FOIS", un "suspense" ayant pour auteurs Hubert Aquin et Gilles Ste-Marie, mettra en ve-

dette Guy Provost, Jean-Louis Roux, Denis Drouin, Marjolaine Hébert, Yvette Brind'Amour, etc.

Le deuxième TRIO, "ESCALE", une oeuvre de Maurice Gagnon, est un récit de guerre dont l'action se déroule à bord d'un destroyer de la flotte alliée.

Les troisième et quatrième TRIO seront écrits par Jean-Robert Rémillard et Marcel Dubé, deux auteurs qui ont également fait leur marque dans le monde du théâtre et de la télévision.

"FETE AU VILLAGE"

FETE AU VILLAGE revient à l'horaire du réseau français de Radio-Canada samedi 9 juillet, à midi. Cette demi-heure hebdomadaire sera reprise le jeudi suivant, à 8 heures 30 du soir.

Ces émissions seront, comme parpar les années passées, enregistrées sur place dans une maison de village et elles nous parviendront de tous les coins de la province et du pays. Le réalisateur Paul Legendre se rendra dans les régions de Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, de la Gaspésie, dans le Nouveau-Brunswick et les provinces de l'ouest, pour y faire danser et chanter les jeunes et les vieux au cours de "veillées du bon vieux temps". Musiciens et chanteurs seront tous des gens du village et "toute la compagnie" les suivra dans l'exécution de danses villageoises et de chansons à répondre. Les plus âgés raconteront des souvenirs de leur temps passé et interpréteront les chansons qu'ils fredonnaient "dans leur jeune temps".

Rappelons en passant que, dans le passé, ces émissions ont largement contribué à enrichir les archives folkloriques de l'Université Laval de Québec.

Les enregistrements des treize émissions de FETE AU VILLAGE seront diffusés sur ondes courtes par le Service international de Radio-Canada, vers l'Europe, le nord et l'ouest de l'Afrique, le nord des Etats-

Unis, les Antilles et l'Amérique latine. Par la suite, ils seront expédiés à 85 réseaux ou postes radiophoniques de langue française repartis dans le monde entier.

Panoramas

La chaîne FM inaugure le 2 juillet ses programmes d'été.

Parmi ceux-ci, deux offrent un intérêt particulier, parce qu'ils permettent aux auditeurs de se familiariser davantage avec l'oeuvre des grands compositeurs, en l'occurrence: Haydn et Beethoven. De Haydn, on pourra entendre deux symphonies tous les dimanches soir à 10 heures. Parmi celles-ci, enregistrées par des orchestres connus, mentionnons les 12 symphonies, opus 93 à 104, que Haydn écrivit à la demande d'un impresario londonien.

De Beethoven, on entendra les 32 sonates pour piano interprétées par des virtuoses, comme Wilhelm Backhaus et Walter Gieseking. Les sonates, présentées par un numéro, seront entendues au rythme de deux environ chaque lundi soir à 10 heures.

SOLUTION CARDA Foie, Reins, Digestion, Vessie, Dans toutes les pharmacies.

CFCM-TV canal 4 Québec

Table of TV programs for CFCM-TV canal 4 Québec, listing programs for Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, and Samedi.

# Première messe de M. l'abbé Fernand Bélanger à St-Roch-des-Aulnaies

Les paroissiens de St-Roch des Aulnaies ont été témoin d'une cérémonie touchante à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Fernand Bélanger, fils de M. et Mme Joseph Bélanger.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par son oncle M. le Chanoine Thomas Bélanger, curé de St-Pamphile, de M. l'abbé Denis Lajoie, diacre et l'abbé Gaston Brochu, sous-diacre, M. l'abbé Muriel Pilote, thuriféraire et les abbés Gilbert Gagnon et Denis Lepage, acolytes. Le sermon fut prononcé par son oncle, M. l'abbé Rosaire Bélanger de l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Au chœur, on remarquait M. l'abbé Lucien Pageau, curé de la paroisse, M. l'abbé Roland Doyon, représentant du Grand Séminaire de Québec, M. l'abbé Christophe Landry (son oncle) de l'évêché de Québec, MM. les abbés Louis Dubé et Loyola Caron de Ste-Anne.

Dans la nef avaient pris place M. et Mme Joseph Bélanger père et mère du nouveau prêtre; les Rév. Srs Marie de l'Ange Gardien (tante) de Québec et Ste-Céline des Anges, de Rimouski, sa sœur, Mme Henri Grenier de Québec, M. et Mme Séraphin Caron, du village des Aulnaies, Mies Christiane, Lise, Estelle et Lyne Bélanger de Québec et MM. Laval et Damien Bélanger, Michel, Henriette Grenier et Christian Caron et un grand nombre de parents et amis.

Après la messe, M. et Mme



Bélanger recevait un grand nombre d'invités au restaurant "Le Gueuleton" situé près de leur demeure.

Ce dîner était présidé par M. le Curé de la paroisse, M. Normand Landry, professeur de Québec agissant comme maître de cérémonie. Plusieurs orateurs adressèrent la parole, M. le Curé, M. le Chanoine Th. Bé-

langer, MM. les abbés Roland Doyon et Louis Dubé et pour terminer M. l'abbé Fernand Bélanger, nouvel ordonné, prit la parole pour remercier tous ceux qui étaient présents à cette fête familiale et paroissiale. Il remercia aussi en termes émus tous ceux qui de près ou de loin avaient facilité son élévation au sacerdoce.

Après le dîner, plusieurs parents et amis se réunirent à la maison familiale pour terminer dans l'intimité cette belle fête à l'occasion de cette ordination sacerdotale qui avait eu lieu la veille à Ste-Anne de la Pocatière par Mgr Bruno Desrochers.

M. l'abbé Fernand Bélanger est affecté au personnel du collège diocésain et il enseignera en septembre à l'externat classique de Montmagny.

# Survivance des familles Casault

"Unio inter nos"

Notre premier pèlerinage.

C'est dimanche prochain, 3 juillet, que les familles Casault et apparentées se rendront en pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Ce sera le merveilleux couronnement aux fêtes du Bicentenaire de l'an dernier presque à la même date. Il viendra des pèlerins de tous les coins de la province, mais surtout de Montmagny. Je dois remercier ici nos quatre secrétaires bénévoles qui ont accompli un magnifique travail de propagande et un grand merci pour la coopération de toutes les familles.

Voici le programme définitif du pèlerinage :

De 9 h. à 11 h.: inscription des pèlerins.

11 h.: messe dans le Sanctuaire.

Immédiatement après la messe, photo du groupe devant la future basilique.

2 h. p.m.: Réunion des familles Casault à l'Académie du Sacré-Coeur à quelques minutes du Sanctuaire.

4 h.: Salut du S. Sacrement au Sanctuaire.

N. B. — Prière d'épingler l'insigne du Bicentenaire. U. C.

Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez, ne maudissez pas.

(Rom. 12, 14).

• PRATIQUES  
• SÛRS  
• PAYABLES N'IMPORTE OÙ

**MANDATS DES MESSAGERIES DU CN**

Vous pouvez vous en procurer à toute gare du CN, au Service des Messageries ou des Télégraphes, ou de tout représentant autorisé du CN. (Les bureaux du CN sont souvent ouverts alors que banques et bureaux de poste sont fermés).

MESSAGERIES DU CANADIEN NATIONAL

**PIECES USAGEES**

**Luc Aubé**

Pelle mécanique, tracteur, compresseur, bulldozer, grue (cra-ne). Pièces usagées, auto et camion.

Route Trans-Canada — MONTMAGNY

**PRÊTS NIAGARA**

La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne

**DES FACTURES? payez-les toutes avec un PRÊT NIAGARA**

De \$50.00 à \$2,500.00 — parfois davantage

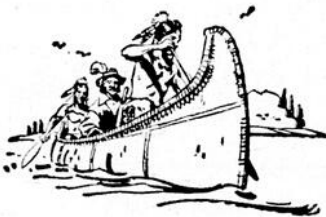
NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

51, rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 1375

Succursales à travers le Québec

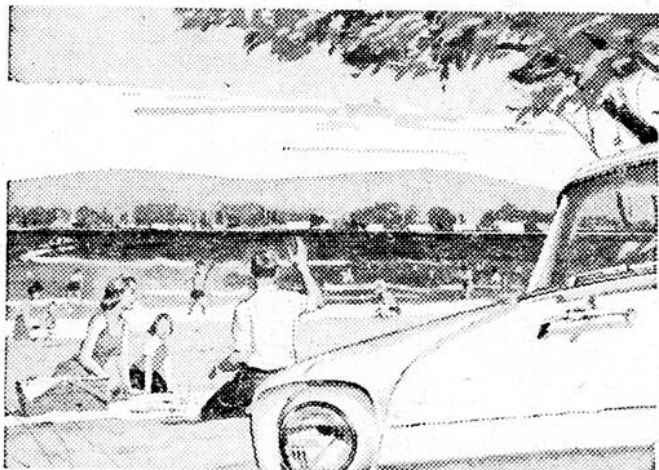
## SUR L'EAU AVEC CHAMPLAIN..

il y a plus de 350 ans



L'été de 1609... Les canots de guerre Algonquins se faufilent parmi d'innombrables îles et amènent Samuel de Champlain à un lac grandiose... bordé à droite par les imposants sommets des monts Adirondack et à gauche par les magnifiques collines boisées des Montagnes Vertes... C'est la découverte du lac Champlain! "Découvrez ce coin vous aussi... La pêche y est excellente et les plages sans aucun danger pour les enfants... C'est le pays préféré de nombreux villégiateurs canadiens!"

## SUR LA ROUTE AVEC CHAMPLAIN... aujourd'hui!



- NOUVELLE HUILE CITADEL H.D.
- GRAISSES APPROUVEES
- ESSENCES 3X ET 4X
- SERVICES "EXTRA" CHAMPLAIN

Explorez avec



N.B. — Pour amuser les jeunes, demandez une troussette d'explorateur gratuite à votre vendeur Champlain.

50-4



# LA PROFESSION D'OFFICIER DE L'ARMÉE

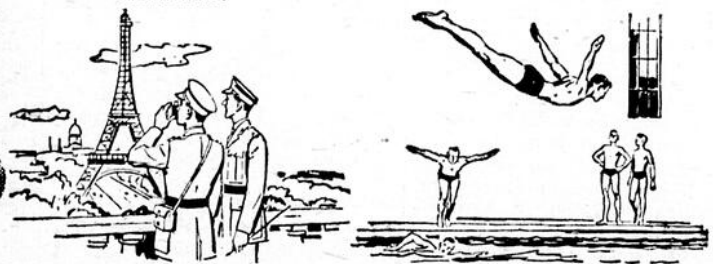
Pour conserver sa vigueur et son activité, l'Armée canadienne accepte un nombre de plus en plus considérable de candidats aux différents cours destinés à former des officiers. Aux jeunes gens qui possèdent les talents et les aptitudes nécessaires pour entrer dans cette carrière, l'Armée d'aujourd'hui offre des occasions exceptionnelles d'obtenir un brevet en profitant de son Programme d'instruction pour les aspirants-officiers.

Règle générale, le cours dure un an et comporte 36 semaines d'instruction théorique et un certain nombre de périodes d'instruction pratique. L'aspirant-officier qui termine le cours avec succès reçoit son brevet à titre de 2<sup>e</sup> lieutenant et il est affecté à l'Armée régulière pour au moins cinq ans.

Les conditions générales d'admission sont les suivantes: être citoyen canadien, âgé de 18 à 23 ans, célibataire, avoir au moins le diplôme d'immatriculation junior ou l'équivalent et être capable de suivre les cours en anglais. L'aptitude au commandement, la capacité d'accepter des responsabilités et l'esprit d'aventure sont qualités essentielles.

En retour, l'officier de l'Armée touche un salaire intéressant, reçoit vivre et couvert, allocations de tous genres, soins médicaux et dentaires gratuits. Il voyage; les occasions d'avancement ne manquent pas. Il a la fierté d'accomplir un travail utile, d'être engagé dans une carrière d'avenir!

Pour obtenir des renseignements détaillés, ou pour faire sa demande, s'adresser par écrit au: Quartier général de l'Armée, Région du Québec, DAAF (M) 3, rue Buade, Québec. On accepte les demandes d'admission dès maintenant.



UN BUT BIEN DÉFINI, UNE BELLE CARRIÈRE

F60-6

## Noces de diamant de M. et Mme Emile Boucher

Le 24 juin dernier, jour de la St-Jean-Baptiste, les parents et les amis de M. et Mme Emile Boucher de St-Aubert se réunissaient pour fêter leurs noces de diamant. M. Emile Boucher est originaire de Notre-Dame du Portage tandis que Mme Boucher, née Anna Marier est originaire de St-Roch des Aulnaies. Ils demeurent à St-Aubert de L'Islet depuis la première année de leur mariage, soit depuis soixant ans.

L'Artisan de St-Jean Port-Joli. Près de 135 personnes ont pris part à cette fête du souvenir.

Au cours du banquet, prirent la parole, M. le curé Simard de St-Aubert, M. le maire de St-Aubert,



M. EMILE BOUCHER



Mme EMILE BOUCHER

La fête débuta à cinq heures, vendredi soir par une messe d'action de grâce célébrée par un des fils des jubilaires; M. l'abbé Roland Brochu, curé d'Issoudun. Au chœur, assistaient M. l'abbé Elysée Simard, curé de St-Aubert, M. l'abbé Adrien Bernier, M. l'abbé

Joseph et Gilbert Boucher, M. l'abbé Noël Blanchet. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Noël Blanchet, curé de Buckland.

Après la messe un banquet réunissait les convives au Relais de

L'excès de nourriture est la cause la plus commune de l'obésité. La personne ordinaire trop grasse peut maigrir en toute sécurité en suivant les règles alimentaires au Canada comme régime alimentaire de base en supprimant les collations entre les repas et en mangeant des fruits comme dessert.

M. l'abbé Adrien Bernier, M. André Rousseau, nouveau député de L'Islet, le Rév. Frère Guy Chouinard des F.E.C. ainsi que le jubilaire lui-même remercia en termes émus les organisateurs de la fête ainsi que tous ceux qui y ont participé. M. l'abbé Roland Boucher agissait comme maître de cérémonies.

Parmi les proches parents qui assistaient à cette fête, mentionnons les fils des jubilaires, M. l'abbé Roland Boucher, M. et Mme Jean-Léon Boucher, de St-Aubert, M. et Mme Emilio Boucher de Rivière-du-Loup, les petits enfants et arrière-petits-enfants. Les soeurs de la jubilaire, Mme Eugène Caron de Montréal, Mme John Jacques de Westbrook, Maine, Mme Arthur Anctil, de St-Roch des Aulnaies; ses beaux-frères, M. John Jacques et Mme Arthur Anctil, M. Théophile Bernier de Cap St-Ignace. Un grand nombre de parents et d'amis dont quelques-uns très éloignés ont tenu à venir offrir leurs félicitations aux jubilaires en participant à cette fête.

Cette réunion de parents et d'amis se termina par une soirée de famille dans la salle du Relais de l'Artisan à St-Jean Port-Joli.

## LE TRICENTENAIRE DES BERNIER

Trois cents ans de labour ont fait de cette terre Un réservoir sans fin pour les âges nouveaux. (Péguy)

Notre région peut s'honorer à juste titre d'avoir servi de berceau à deux grandes familles canadiennes-françaises. L'an dernier, les familles Casault célébraient par de grandes manifestations, ici même à Montmagny, le bicentenaire de leur arrivée au Canada. Cette année tous les Bernier d'Amérique sont convoqués à un grand ralliement, à Cap St-Ignace, sur l'ancien domaine de la seigneurie de Vincelotte dont une partie était accordée en 1673, à Jacques Bernier, dit Jean de Paris.

C'est sur ce domaine de Cap St-Ignace, que Jacques Bernier bâtit la maison d'où devaient essaimer à travers l'Amérique les descendants de l'ancêtre. Un Bernier "authentique" est toujours demeuré sur le domaine ancestral. En 1909, Alphonse, descendant de Jacques à la huitième génération, recevait la médaille de la noblesse rurale décernée aux familles qui s'étaient perpétuées sur la même terre durant 200 ans. Aujourd'hui encore Louis-Théophile Bernier fils, et Jacques Bernier, petit-fils d'Alphonse, perpétuent la tradition.

C'est donc en même temps qu'un hommage à l'ancêtre, la gloire de la paysanne-

rie que seront invités à célébrer les quelque deux mille Bernier réunis à Cap St-Ignace, dimanche. Ils sentiront la présence de la terre, le sens de la terre, si vivace chez l'ancêtre Jacques Bernier et ses descendants. Ils la verront cette terre travaillée avec patience et avec amour par des hommes qui se sont penchés sur elle. A travers les générations, l'ancêtre leur démontrera la fécondité de la terre, de cette terre qui nous reste fidèle quand tout nous manque, cette terre qui nous attend et qui sera le linceul de notre repos. Le pèlerinage sur le domaine ancestral livrera aussi le sens que la paroisse donne à la vie quotidienne et à l'effort banal; elle insère le matériel dans le spirituel, elle rattache l'éternité au temps, le passé et l'avenir au présent; si le village est le cadre essentiel de la vie sociale, la paroisse en est le premier foyer.

Notre journal est heureux de s'associer aux sentiments de fraternité qui animeront tous ceux qui prendront part à ces fêtes du souvenir. A tous les Bernier qui nous visiteront, nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue. Puissent-ils s'attarder à regarder cette terre qu'ils n'ont peut-être jamais vue, mais dont ils découvriront le sens profond, comme d'une chose trop aimée et regrettée.

Gaston Boucher

## Maintenant achetez le Coke dans les Trois Formats

DEMANDER UN "COKE", C'EST DEMANDER UN "COCA-COLA"  
— LES DEUX MARQUES IDENTIFIENT LE PRODUIT DE COCA-COLA LTÉE



Format Régulier

6 bouteilles 36¢ plus le dépôt

Format-Famille

18¢ ou 2 pour 35¢ plus le dépôt

Grand Format

6 bouteilles 41¢ plus le dépôt

SOYEZ BIEN RAFRAÏCHI... avec le Coke pétillant. Pour chaque occasion, il y a maintenant une bouteille de Coca-Cola qui contient la quantité exacte de délicieux rafraîchissement qu'il vous faut. Savourez le goût frais et agréable du Coca-Cola glacé en trois formats pratiques—Régulier, Famille et Grand Format. Achetez Coca-Cola dans le format le plus pratique pour vous aujourd'hui.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

PAUL-EMILE CHARBONNEAU

Montmagny.

**LUCKY** Le spectacle d'autos aux sensations fortes

# HELL DRIVERS

Le SAUT de la MORT



Vous tremblerez lorsque...

une automobile et son chauffeur seront projetés dans les airs de la bouche d'un canon... le plus gros canon au monde.

Cette "crash roll-over"... auto en marche qui capote devant et derrière, côté sur côté jusqu'à complète démolition.

Collision "dive-bomber"... tel un avion qui plonge, une automobile enflammée lancée d'un catapulte d'une haute rampe sur une auto stationnée.

Une motocyclette qui brise des murs enflammés.

... et de nombreuses autres attractions que vous devez voir...



**Mariages**

**OTTAWA**

A la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, le 25 juin, fut béni le mariage de Thérèse Moreau, fille de Mme Lauréat Moreau de Montmagny à Joseph Brazeau, fils de Mme Achille Brazeau de Hull, Qué. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Chanoine Jean Desjardins curé de la paroisse, M. Louis-Ph. Moreau conduisait sa sœur à l'autel et M. Nelson Brazeau était témoin de son frère.

**ST-THOMAS**

Le 25 juin a été béni le mariage de Jean-Paul Laberge, fils de M. et Mme Roch Laberge et de Monique Morin, fille de M. et Mme Alphonse Morin.

Le 25 juin a été béni le mariage de Fernand Bernier, fils de M. et Mme Wilbrod Bernier de Cap St-Ignace et de Monique Boulet, fille de M. et Mme Alfred Boulet.

**ST-MATHIEU**

Le 24 juin a été béni le mariage de Louis Roy, fils de M. et Mme Albert Roy d'Armagh et de Juliette Lemieux, fille de M. et Mme Jean-Charles Lemieux.

Le 25 juin a été béni le mariage de Marcel Caron, fils de M. et Mme André Caron de St-Jean Port-Joli et de Doris Bois, fille de M. et Mme Loyola Bois.

**NOMINATION À LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY**



**M. AIMÉ GAGNÉ**

Le conseil d'administration de la Compagnie Electrique du Saguenay annonce l'élection de M. Aimé Gagné au conseil d'administration de la compagnie. M. Gagné est directeur du service de l'information de l'Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan), et de ses filiales pour la région du Saguenay. Diplômé de l'Institut Technique de Shawinigan, M. Gagné est entré au service de l'Alcan, à Shawinigan, en 1939. En 1943, il devint directeur du "Lingot", journal de la compagnie à Arvida où il fonda également le service de l'information. M. Gagné a toujours été très actif dans le journalisme. Il a fondé le Club des journalistes du Saguenay dont il a été le président à trois reprises. Ex-président et directeur honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de langue française, M. Gagné dirige le cours de journalisme de cette association à l'Université de Montréal depuis quatre ans.



**NAISSANCES**

**ST-THOMAS**

**MÉTIVIER** — Le 20 juin a été baptisée Marie-Hélène-Anne, fille de M. et Mme Jacques Métivier née Louise Bouchard, Parrain et marraine, M. Clément Métivier et Mlle Hélène Bouchard, oncle et tante de l'enfant, porteuse, Mme J.C. Morin, grand-mère de l'enfant.

**MONTMINY** — Le 24 juin a été baptisé Joseph-Roland-Denis, fils de Jean-Marie Montminy, et de Philippine Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Roland Montminy, oncle et tante de l'enfant.

**MÉTIVIER** — Le 24 juin a été baptisée Marie-Lucienne-Sylvie, fille de Joseph-Eugène Métivier et de Gabrielle Emond, Parrain et marraine M. et Mme Robert Côté.

**OUELLET** — Le 24 juin a été baptisée Marie-Claude-Georgette-Lise, fille de Odulph Ouellet et de Rita Turgeon, Parrain et marraine M. et Mme Freddy Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

**MONTMINY** — Le 26 juin a été baptisée Marie-Mariette-Suzanne, fille de Gérard Montminy et de Jeanne Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Proulx.

**BOLDUC** — Le 26 juin a été baptisée Marie-Simone-Josée, fille de Rosaire Bolduc et de Hélène Caron, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Caron, grands-parents de l'enfant.

**POITRAS** — Le 26 juin a été baptisée Marie-Mariette-Guyline, fille de Guy Poitras et de Lucienne Coulombe, Parrain et marraine M. et Mme Omer Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

**SIMONEAU** — Le 28 juin a été baptisée Marie-Anne-Rita, fille de Roland Simoneau et de Charlotte Walsh, Parrain et marraine, M. et Mme Harold Walsh, oncle et tante de l'enfant.

**ST-MATHIEU**

**GAUDREAU** — Le 15 juin a été baptisée Marie-Chantal-Marie, fille de Roland Gaudreau et de Marie-Ange Gagné, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Coulombe, oncle et tante de l'enfant, porteuse, Mme Thérèse Rousseau, tante de l'enfant.

**PELLETIER** — Le 25 juin a été baptisée Marie-Shirley-Ann, fille de Jean-Louis Pelletier et de Judith Gareaux, Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Philippe Gareaux, grands-parents de l'enfant.

**COUILLARD** — Le 25 juin a été baptisé Joseph-Laval-Denis-François, fils de Laurent Couillard et de Thérèse Caron, Parrain et marraine, M. et Mme Laval Paquet, oncle et tante de l'enfant.

**GREGOIRE** — Le 26 juin a été baptisé Joseph-Raoul-Guy, fils de Josaphat Grégoire et de Pierrette Masson, Parrain et marraine M. et Mme Albert Thériault.

**GREGOIRE** — Le 26 juin a été baptisée Marie-Gabrielle-Guyline, fille de Josaphat Grégoire et de Pierrette Masson, Parrain et marraine M. et Mme Albert Thériault.

**GUILLEMETTE** — Le 26 juin a été baptisé Joseph-Roger-Michel, fils de Eugène Guillemette et de Cécile Côté, Parrain et marraine, M. et Mme Roger Guillemette oncle et tante de l'enfant.

**FORTIN** — Le 28 juin a été baptisé Joseph-Omer-Mario, fils de Bertrand Fortin et de Monique Coulombe, Parrain et marraine, M. et Mme Omer Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

**THETFORD-MINES**

**DE CARDAILLAC** — Le 19 juin a été baptisé Joseph-Jacques, fils de M. et Mme Bertrand de Cardailiac née Louise Marquis, Parrain et marraine, Marquis et Marquise Guillio de Cardailiac, grands-parents de l'enfant, porteuse, Mlle Irène Green, grand-tante de l'enfant.

**ST-RAPHAEL**

**VERMETTE** — Le 20 juin a été baptisé Joseph-Daniel, fils de M. et Mme Cajetan Vermette, Parrain et marraine, M. et Mme Adjuver Vermette, grands-parents de l'enfant, porteuse, Mme Léo Vermette, tante de l'enfant.

**DRYDEN, ONTARIO**

**PELLETIER** — Le 22 juin a été baptisée Marie-Lucie-Jasmine, fille de M. et Mme Gilles Pelletier née Gervaise Pelletier, Parrain et marraine M. et Mme Gérard Pelletier, grands-parents de l'enfant, porteuse, Mme Edouard Pelletier, grand-maman de l'enfant.

**ST-MARCEL**

**ST-PIERRE** — Le 26 juin a été baptisé Joseph-Serge-Jean, fils de M. et Mme Louis St-Pierre née Angéline Bernier, Parrain et marraine M. Joachim et Mme Joseph Bernier oncle et grand-mère de l'enfant, porteuse, Mlle Denise Bernier, tante de l'enfant.

**ST-JEAN PORT-JOLI**

**DUPONT** — Le 27 juin a été baptisée Marie-Hélène-Brigitte, fille de M. et Mme Raymond Dupont née Noëlla Dubé, Parrain et marraine M. et Mme Victor Dubé, grands-parents de l'enfant, porteuse Mlle Nicole Dubé, tante de l'enfant.

**ST-DAMASE**

**FORTIN** — Le 27 juin a été baptisée Marie-Geneviève, fille de M. et Mme Bernard Fortin née Rose-Aimée Thiboutot, Parrain et marraine M. Raymond et Mlle Denise Fortin, cousin et sœur de l'enfant, porteuse, Mlle Pierrette Fortin, sœur de l'enfant.

**Unité Sanitaire de Montmagny**

**Lundi, 4 juillet**  
BUREAU  
**Mardi, 5 juillet**  
DAAQUAM et ST-JUST:  
A. M.: Ecoles rurales.  
2 hres: Clinique de bébés.  
**Mercredi, 6 juillet**  
LAC FRONTIERE:  
A. M.: Ecoles rurales.  
2 hres: Clinique de bébés.  
**Jeudi, 7 juillet**  
MONTMAGNY:  
Cliniques de bébés.  
10 hres: Ecole St-Mathieu.  
11 hres: Ecole St-Pie X.  
**Vendredi, 8 juillet**  
ILE-AUX-GRUES:  
Ecole et Clinique de Bébé.  
Dr Albert DUMAS, M.H.

**CONSEIL DE LA SEMAINE**  
Beaucoup de gens qui ne tiennent pas aux céréales chaudes de grain entier en été devraient les servir froides avec beaucoup de fruits et de crème. Les fraises, excellente source de vitamine C, complète très bien un plat de céréales.

**L'emploi du temps libre: problème social actuel**

**Décès de Mme Antonin Casault**

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 26 juin 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Ernestine Cloutier, épouse de M. Antonin Casault.



Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte ses filles: Georgette et Annette; ses frères: MM. Ernest, Henri et Lucien Cloutier; ses sœurs: Mlle Anna Cloutier; Mme Paul Casault (Marie-Jeanne Cloutier); ses beaux-frères: MM. Bernard Casault, Edouard, Gérard et Paul Casault, M. Georges

Corriveau; ses autres belles-sœurs: Mme Ernest Cloutier (Eva Després); Mme Emile Cloutier (Judith Morin); Mme Henri Cloutier (Marie-Reine Gaudreau); Mme Edouard Casault (Ma-

rie-Anne Loignon); Mme Lucien Cloutier (Maria Laferrière); Mme Bernard Casault (Rosa Létourneau); Mme Ls-Joseph Casault (Marie-Louise Casault); Mme Georges Corriveau (Corinne Casault); Mme Gérard Casault (Camilda Chabot); son neveu, l'abbé Martin Cloutier; ses nièces: Révde Mère St-Audibert, des Rév. Soeurs de la Charité, Révde Sr Claude-de-Jésus, des Soeurs de l'Immaculée-Conception; Révde Mère St-Paul-Henri, de la Congrégation de Notre-Dame, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui le 30 juin, à 10 h., en l'église St-Thomas de

Montmagny. La maison Marcel Ruelland avait charge des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial dans le lot de la famille.

Nous présentons à tous les membres de la famille en deuil, l'expression de nos plus vives condoléances.

**ATTENTION**

**Vente et réparation**

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains. S'adresser à:

**Louis-Marie Dubé**  
43, 3e Avenue - Tél.: 1038

**SPECIALITE**

**CREUSAGE DE FOSSES**  
**ET NIVELLEMENT DE TERRAIN**  
ASPHALTE — ROULEAU — Location de GRADER

**JEAN - PAUL - MORIN**

27, RUE ST-DAVID — MONTMAGNY — TEL.: 267-W  
Transport général — Excavation — Remplissage

**CINEMA LAFONTAINE**

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 29, 30 juin, 1, 2 juil.  
**JOYEUX ANNIVERSAIRE**  
David Niven, Mitzi Gaynor

Dim. Lun. Mar. - 3, 4, 5 juillet.  
**LA FOLLE ESCAPADE**  
June Allyson, Jack Lemmon

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 6, 7, 8, 9 juillet.  
**LA CHARGE DES TUNIQUES BLEUES**  
Victor Mature, Guy Madison, Robert Preston

**CINE - ETUDIANT**  
Samedi, le 2 juillet.  
**CAPITAINE MYSTERE**  
en couleurs  
Rock Hudson, Barbara Rush, Jeff Morrow

**"DE VOTRE REVENU... ..tirez en un deuxième"**

Confiez le placement de vos épargnes à

**JACQUES GAUDREAU**  
18, rue Collin — Tél.: 778-W — Montmagny

**L. G. Beaubien & Cie Ltée**  
ACTIONS — OBLIGATIONS  
70, rue St-Pierre Québec

**Imprimerie Bernier & Fils Enr.**

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES  
Librairie commerciale. — Livres de comptabilité.  
AMEUBLEMENT DE BUREAU AU COMPLET

Vendeur de machines à écrire "ROYAL"  
Machines à calculer OLIVETTI — BURROUGHS — VICTOR  
CASH — COFFRE-FORT — ETC.

Service de location et réparation. — Démonstration sur demande.  
Pour plus d'informations, appelez 105 ou adressez-vous à notre bureau  
8, rue St-Magloire — C. P. 327 — Montmagny, P.Q.

**LES MATERIAUX BLANCHET, INC.**

PIN - EPINETTE - BOIS-FRANC - BARDEAUX - POTEAUX DE CEDRE

De la forêt au consommateur. — Prix défiant toute compétition.  
Cotation sur téléphone. — Dimension spéciale sur commande.

**LIVRAISON RAPIDE**

Bureau, Tél.: 100 — St-Pamphile co. L'Islet, P.Q.

## Réunion d'éleveurs de Jersey à la Pocatière

Le Club des Eleveurs de Jersey du district de Kamouraska tiendra son pique-nique Jersey sur la ferme de M. Aldéric Lemieux, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, lundi, le 4 juillet prochain. Les éleveurs de toute race sont invités et seront les bienvenus à ce pique-nique.

La fête débutera à 10 h. par l'inscription. M. Robert Massé, président du Club, souhaitera la bienvenue. Puis se succéderont les allocutions de M. Pierre Veillon, président national de l'Association des Eleveurs de Jersey du Canada, de M. R. W. Simpson, président du Club Provincial des Eleveurs de Jersey du Québec, du Dr Camille Bernard, secrétaire. A 11 h. 30, les congressistes visiteront le troupeau de M. Lemieux. Le dîner se prendra sur la ferme de M. Lemieux.

On accueillera à 1 h. 30 les jeunes éleveurs de bovins ou les membres des Clubs 4-H du Comté de Kamouraska pour un cours d'appréciation sur les bovins de race Jersey en vue de leur prépa-

ration pour juger aux expositions de Québec et de Sherbrooke. A 2 h., ce sera le cours d'appréciation, le jugement de deux classes de jeunes taureaux ainsi que deux classes de vaches et génisses. Puis des allocutions des représentants du ministère fédéral et du ministère provincial de l'Agriculture ainsi que des Agronomes.

A 4 h. 30, on procédera au choix de l'Exécutif pour le Club des Eleveurs de Jersey du district de Kamouraska et choix d'un nouveau secrétaire. Tirage des prix de présence et du veau mâle de race Jersey gracieusement offert par Malobiannah Farm, propriété de M. Léo Cormier, de Rivière Verte, N.-B. Tous sont les bienvenus à ce pique-nique dont l'animateur sera M. Alphonse Boucher, agronome de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Co de Kamouraska, P.Q.

## Auteurs jésuites anglais

Un article de la Croix de Paris nous apprend que l'Evêque d'Angleterre vient de demander à Rome la reprise de la cause de canonisation d'un groupe de quarante martyrs anglais. Et l'auteur de cet article se réjouit qu'il y ait dans ce groupe deux écrivains célèbres, l'un et l'autre jésuites. Il s'agit des PP. Edmond Campion et Robert Southwell, martyrisés à Tyburn, près de Londres, l'un en 1581, l'autre en 1595. Une vie d'Edmond Campion, par un auteur célèbre Evelyn Waugh, que Maurois lui-même a loué, expose ses talents littéraires. Un livre suffit à sa gloire, une Histoire d'Irlande dont Waugh écrit: "oeuvre littéraire magnifique, comparable par sa vigueur et son rythme à tout ce qui s'est écrit à cette époque." Il faut ajouter ses sermons qui, dit le même auteur, eut placé Campion, s'il les avait publiés, "parmi les grands maîtres de la prose anglaise." L'autre jésuite, Robert Southwell, plus connu que Campion, était un poète. Outre les diverses études qui lui furent consacrées, sa vie parut en français, à Paris, en 1860. Son oeuvre principale est la

re de ce temps. "Complainte de saint Pierre". On remarque parmi ses poèmes une vision du Christ-Enfant, tout enflammé d'amour divin. "The Burning Babe". Désigné par ses supérieurs, après ses études au collège anglais de Douai, puis à Paris et enfin à Rome, pour ramener les Anglais à la foi de leurs pères, il fut arrêté en 1592, puis pendu à Tyburn après trois ans de captivité. L'oeuvre poétique du P. Southwell, bien que publiée seulement après sa mort, marque profondément, écrit le critique de la Croix, la littérature

## TAMPONNEMENT DE SEPT VEHICULES

Comment peut-on comprendre que sept automobiles sont entrées en collision dans un même accident sinon que tous les véhicules se suivaient de trop près à une allure trop grande sur une chaussée rendue glissante par la neige ou la glace? C'est pourtant dans un tel accident que deux personnes perdaient la vie, au début du mois, dans la province de Québec. Ralentissez si la chaussée est glissante, vous répète le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Ne suivez jamais de trop près l'auto qui vous précède. Gardez vos distances et vous éviterez bien des accidents.

### MARCHAND DE BOIS EN GROS

## MARTIN MERCIER

### SERVICE DE BULLDOZER

Gravier de toutes sortes. — Terre à pelouse.

43, rue Du Quai — MONTMAGNY — Tél.: 844

Transport général — Creusage — Remplissage de terrain.

## Blanche de Beaumont

La légende du Rocher Percé et l'histoire de Simon McTavish, le pittoresque trafiquant de pelletterie montréalais, sont deux récits présentés à la radio américaine dans le cadre de la série "This Is Canada".

L'émission du lundi, 27 juin, racontera le tragique destin de Blanche de Beaumont qui, d'après la légende, tomba entre les mains de pirates au moment où elle traversait l'Atlantique pour rejoindre son fiancé à Québec. Elle se précipita dans les flots, tira vengeance des agresseurs préférant la mort au déshonneur. Peu après, son fantôme en transformant, bateaux et équipage, en rochers. "Depuis ce temps, achève le narrateur, les mouettes mêmes, qui tournent en gémissant au-dessus du Rocher Percé, évitent de se poser jamais sur le vaisseau fantôme, éternellement soumis à la malédiction de l'innocence outragée."

Le Canadian National présente cette publicité touristique canadienne chaque semaine à un auditoire invisible de plus de trente millions de personnes.

### Votre premier placement

Au cours des années, l'expérience acquise en s'occupant des finances de milliers de familles a démontré que l'assurance-vie devrait représenter le premier placement d'un homme. L'assurance-vie... voilà le placement qui assure à votre famille une protection immédiate... le placement qui constitue une base solide pour votre avenir financier.

## René Adam

Représentant

L'Islet, P.Q. Tél.: 29-5-3

SUN LIFE DU CANADA



## Bonne fin de semaine

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

# SOFTBALL

**Lemieux & Proulx, Légion Canadienne et Le Bûcheron forment les cadres de la ligue Junior de Balle-Molle. — "L'Hôtel Montmagny" subit sa première défaite lundi soir contre le "Du Bo" mais l'emporte sur le club "Irving Oil" mercredi soir dernier.**

Mardi dernier, dans la cour du Collège a eu lieu l'inauguration des activités de la Ligue Junior de balle-molle qui compte trois équipes: Le Bûcheron, la Légion Canadienne et le Lemieux & Proulx. Cette ligue est sous la direction du Comité des Loisirs tout comme la ligue Intermédiaire de balle-molle d'ailleurs. Lors de la première joute, l'équipe dirigée par Raymond Gaudin, la Légion Canadienne, a triomphé du Lemieux & Proulx par 22 à 10. Les hommes de Léopold Labrecque n'ont réussi Lemieux qui a fait des débuts que huit coups sûrs contre Denis très prometteurs. Denis possède un excellent contrôle et il a tous les atouts pour continuer à s'améliorer. Jean-Marie Langlois n'est pas une figure nouvelle et il sera certainement le pilier du Lemieux & Proulx. Il a encaissé la défaite mais ses coéquipiers ne l'ont pas aidé en commettant des erreurs coûteuses. Hervé Boulet a relevé Jean-Marie Langlois à la cinquième manche et il a très bien lancé et il pourra certainement aider son club au monticule.

Dans la générosité des commanditaires et le dévouement des organisateurs du Comité des Loisirs, il n'y aurait pas de balle-molle cette année.

Dans la ligue Intermédiaire, lundi soir dernier, le Du Bo Upholstering a infligé à l'équipe de l'Hôtel Montmagny sa première défaite de la saison au compte de 11 à 5. C'était aussi le premier échec pour l'artilleur Eugène Leclerc. Les hommes de Roger Fréchette n'ont réussi que 4 coups sûrs contre les lanceurs Claude Paquet et Jules Roy. Jules qui en est à sa dixième saison comme lanceur étant le doyen dans ce domaine, a commencé la partie. Ce dernier a mis à profit sa longue expérience pour conserver l'avance à son équipe et être crédité de la victoire. Claude Paquet qui affiche une très belle tenue depuis le début, est venu lancer en relève. Les joueurs de Lauréat Pournier ont cogné 11 coups sûrs bons pour 11 points et ils commencent 5 erreurs. Denis Cornéou, de l'Hôtel Montmagny et Réginald Mathurin, du Du Bo, ont cogné chacun un coup de trois buts.

## SKIEURS AQUATIQUES!



Venez voir les nouveaux

**Johnson**

SEA-HORSE

de 3 à 75 C.V.

chez votre

**dépositaire Johnson**

J8491CF

**Montmagny Sportif**  
Enr.

19, rue De la Fabrique  
Tél.: 422-W  
**MONTMAGNY**

Toujours dans la ligue Intermédiaire, mercredi soir dernier, l'Hôtel Montmagny s'approcha de la première position en l'emportant 13 à 11 sur le Irving Oil. Guy Paquet a été brillant au monticule pour gagner sa deuxième partie cette saison. André Fréchette a encaissé la défaite. André n'a vraiment pas été chanceux depuis le début de la saison perdant trois parties avec des pointages serrés. Denis Boulet a fait du bon travail quand il est venu en relève à 4 mâtier et un tiers.

Marcel Caron du Irving Oil a cogné un magistral coup de circuit. Jean-Yves Normand a réussi le même exploit pour l'Hôtel Montmagny.

	Pts	CS	E.
Hôtel Montmagny	13	15	3
Irving Oil	11	10	6

Voici le classement des équipes après la partie du 29 juin:

Du Bo	4	1	.800
Hôtel Montmagny	3	1	.750
Pât. Vachon	0	2	.000
Irving Oil	0	3	.000

Voici la cédule de la semaine:

**LIGUE INTERMÉDIAIRE**  
Lundi, 4 juillet  
Irving Oil vs Pât. Vachon  
Mercredi, 6 juillet  
Du Bo Upholst. vs Irving Oil  
Jeudi, 7 juillet  
Pât. Vachon vs H. Montmagny  
**LIGUE JUNIOR**  
Vendredi, 1er juillet  
Légion Can. vs Le Bûcheron  
Mardi, 5 juillet  
Le Bûcheron vs Lemieux & P.  
Vendredi, 8 juillet  
Le Bûcheron vs Légion Can.  
Tout le public est invité à assister à ces parties de nos joueurs locaux. L'entrée est gratuite. Encouragez le sport par votre présence.

## STATISTIQUES DE LA LIGUE INTERMÉDIAIRE DE BALLE-MOLLE

Partie du 27 juin incluse.  
**MOYENNE AU BATON**  
(Les dix meilleurs)

Joueurs	Clubs	A.B.	C.S.	Moy.
Denis Morin	IO	7	4	.571
M. Mathurin	PV	7	4	.571
A. Clouston	DB	15	7	.467
G. Ouellet	HM	16	7	.438
Jules Roy	DuBo	14	6	.429
E. Leclerc	HM	14	6	.429
G. Mathurin	PV	7	3	.429
Guy Paquet	HM	15	6	.400
R. Mathurin	DB	21	8	.381
G. Gaudreau	HM	8	3	.375

## LES LANCEURS

Lanceurs	Club	G.	P.
Claude Paquet	Du Bo	2	0
Jules Roy	Du Bo	1	1
Eugène Leclerc	HM	1	1
Guy Paquet	HM	1	0
Réginald Mathurin	Du Bo	1	0



DÉJEUNER EN COUP DE VENT  
ESTOMAC CREUX À ONZE HEURES  
DE DÉJEUNER, PRENEZ LE TEMPS  
LEVÉZ-VOUS PLUS À BONNE HEURE.

## VRAIMENT

L'Association médicale canadienne s'est prononcée à l'unanimité, ces jours derniers, à son congrès de Baff, contre la médecine d'Etat mais s'est déclarée toutefois en faveur d'un système d'assurance qui permettrait à tous les Canadiens de bénéficier de soins médicaux, quels que soient leur âge, leur état de santé ou leurs ressources financières.

Le conseil général de l'association, qui groupe 14,000 des 20,000 médecins canadiens, a exprimé l'opinion que l'institution par le gouvernement d'un système unique et obligatoire, défrayé par les taxes des contribuables et couvrant tous les aspects de la pratique de la médecine, n'est ni nécessaire ni désirable.

Le Dr E.P. Moore, directeur des Affaires indiennes au ministère fédéral de la santé, n'aime pas les services qui se télescopent et se doublent, infirmant ainsi leur efficacité tout en coûtant plus cher à la caisse publique sans compter l'embarras causé au contribuable par toute addition à la bureaucratie bucréaocratique. Conséquemment, le Dr Moore a averti les autorités qu'il résignerait son poste advenant la formation d'un département distinct pour les Affaires indiennes, une innovation, a fait observer Moore, qui serait des formules-fleuves à remplir, les Indiens se sentiraient classés comme nationaux à part, irréguliers, d'exception, et leur estime en diminuerait à l'endroit du Gouvernement. Actuellement, le Ministère ordinaire de la Santé pourvoit aux Indiens qui en sont satisfaits sans aller s'imaginer qu'ils sont objets de discrimination.

Mais, dans les cercles ministériels, à Ottawa, tous ne sont pas de l'avis du Dr Moore à l'endroit de ce red tape, suivant cette expression quasi passée dans le vocabulaire français. C'est ainsi que les Communes ont dû voter contre un projet loufoque de l'ex-ministre Martin qui voulait faire étudier le problème du chômage par une nouvelle commission, privant ainsi ensemble des députés de leur autorité de traiter du cas de plus en plus alarmant des sans-travail. La suggestion Martin n'a paru heureuse à personne en diminuant clairement, pour le moins, l'importance de la députation qui est, à sa face même, le gouvernement.

Au sujet d'un concitoyen de 101 ans, un confrère qui l'interviewait ces jours derniers a fait observer comme ce vieillard était encore alerte à plus d'un point de vue: M. Bousquet a encore une excellente mémoire, il nous a beaucoup amusé au cours de notre visite cette semaine en chantant et mimant avec gaieté de vieilles rengaines dont il n'avait pas oublié un mot.

Il refusa dernièrement les services de l'infirmier pour son bain, il assure pouvoir s'en passer:

"Merci, vous m'aidez quand je serai vieux... !"

On se sent rajeunir après un tel contact... il nous semble que la vieillesse n'existe pas pour ceux qui ont su conserver la jeunesse du coeur. A lire ces lignes, il est permis de penser que bien de nos gens sont mis trop tôt à leur retraite.

Le Beauceron fleurit bon l'humour à froid. A un camp politique qui, au dernier fracas (Suite à la page 15)



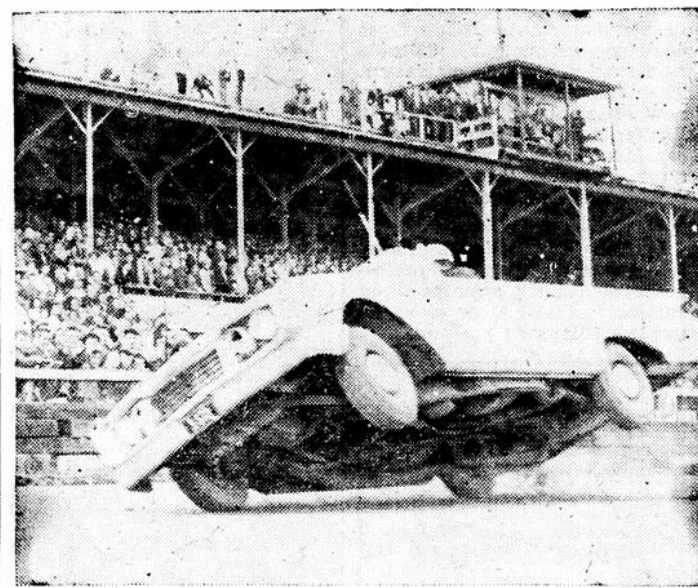
**TOURNOI DE QUILLES DU BAS DU FLEUVE.** — Récemment au Centre Civique de Montmagny avait lieu la remise des trophées pour le tournoi de quilles du Bas-du-Fleuve. Le Dr Laurent Lizotte, député de Montmagny, félicite Jocelyn Hawey, de Québec, qui a gagné le trophée section des hommes.

## Le centenaire du rattachement de la Savoie à la France

L'année 1960 marque le 109<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. A cette occasion, les Evêques de Savoie ont publié une Lettre pastorale commune. Toute l'histoire de la Savoie, déclarent-ils, est jalonnée de saints et de bienheureux: saint Pierre de Tarentaise; saint Amédée de Hautecombe et de Lauzanne, saint Anselme de Chigrin, saint Guérin, saint Hugues et Lincoln, sainte Thèbe et le bienheureux Aynald de Maurienne, les bienheureux Humbert, Amédée, Boniface, Marguerite de Loyse de Savoie, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Deux saints originaux de Savoie sont docteurs de l'Eglise: saint Anselme (né à Aoste) et saint François de Sales. Après avoir relevé l'importance du rôle joué en Savoie par les maisons religieuses — très nombreuses — les Evêques men-

tionnent également le zèle et le nombre des missionnaires savoyards, dont onze moururent martyrs, et deux furent béatifiés; François Clet et François Jaccard. Pour remercier Dieu de tous ces bienfaits, les Evêques de Savoie annoncent plusieurs manifestations religieuses. Ainsi, le dimanche 12 juin, le Te Deum ou le Magnificat ont été chantés dans toutes les églises de Savoie.

Les personnes maigres qui veulent gagner quelques livres doivent manger tous les aliments qui sont défendus aux obèses. Les Règles alimentaires au Canada constituent encore le régime de base qui convient si on y ajoute du lait ou des breuvages à la crème au lieu de breuvages au lait écrémé.



**C'EST UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER !**  
**ET POUR LES PARENTS ET POUR LES ENFANTS !**  
Du plaisir, de l'excitation, des émotions ! Un vrai cirque extérieur qui est plus qu'un cirque, plus qu'une démonstration de "daredevil". Les deux dans un ! Un programme trop chargé et trop élaboré pour être présenté sous la tente ! Vous verrez des numéros sensationnels qui font le tour du monde... des chauffeurs d'automobiles et de motocyclettes des plus audacieux de six nations différentes... des bouffons... et tout... et tout ! C'est un spectacle étourdissant !

## BOIS DE CHAUFFAGE

A VENDRE

Croûtes de bois franc. — Spécialité :  
Croûtes d'érable de 15".

**GEORGES LEROUX**

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE, Cté Montmagny. Tél.: 6

# La PETANQUE

CENTRE SPORTIF  
"LE BUCHERON"

Les cadres de la Ligue de Péta-  
tanque de Montmagny se sont  
formés mardi soir dernier au  
cours d'une assemblée qui avait  
lieu au Centre Sportif "Le Bu-  
cheron".

Cinq équipes se disputeront le  
championnat au cours de la pré-  
sente saison. Les hostilités pren-  
dront fin à la fin de septembre  
alors que les équipes finalistes  
joueront la série finale.

Au cours de l'assemblée, M.  
Raymond Rhéaume fut élu pré-  
sident. Secondé par Maurice  
Blais comme secrétaire et par  
les cinq capitaines d'équipe, ce  
bureau de direction tentera de  
mener à bonne fin les activités  
du circuit.

On a tout d'abord procédé à  
la formation des équipes qui de-  
vait, il va sans dire, se faire au  
sort ne connaissant pas, ou peu,  
la force des "boulistes". Le ré-  
sultat fut le suivant: Jean-Paul  
Beaumont capitaine; Jos. Cor-  
neau, Paul-Emile Talbot, Roger  
Montminy, capitaine; J.-Guy  
Poitras, Benoît Morin, Lorrain  
Létourneau, capitaine; Jean-Paul  
Barde, Jean-Louis Taschereau,  
Maurice Blais, capitaine; Steven  
Guay, Raymond Bernier. Ray-  
mond Rhéaume, capitaine; Eu-  
gène Bernier, Benoît Jacques.

Les équipes sont formées de  
trois joueurs et doivent jouer  
les joutes expressément à trois.  
Elles peuvent prendre comme  
remplaçant tout joueur hors de  
la ligue.

Un programme consiste en 3  
parties de 11 points, jouée le  
même soir. Chaque partie donne  
un point à l'équipe victorieuse.  
Un programme supplémentaire  
devra être joué pour décider  
d'une position à la fin de la sa-  
ison régulière.

Pour les séries finales, seules  
les quatre premières équipes y  
participent. Deux semi-finales de  
3 de 5 et la finale également  
3 de 5.

Les programmes se joueront  
les mardi et jeudi soir de cha-

que semaine sur le boulo-drome  
du Centre Sportif "Le Buche-  
ron", situé à l'arrière du club.

Il se peut que d'autres person-  
nes désirent participer à ce nou-  
veau jeu qu'est la pétanque.  
C'est pourquoi si le nombre est  
suffisant, une seconde section  
pourra être formée. On est prié  
de s'adresser à la direction.

Nous tenons à remercier les  
autorités du Club "Le Bucheron"  
de l'accueil qu'ils font aux "bou-  
listes" — qu'ils soient membres  
ou non — et pour leur générosité  
en mettant gratuitement les  
boules que ce Club possède à  
notre disposition.

Merci également au Courrier  
de Montmagny pour l'hospitalité  
de ses colonnes.

Dans le prochain numéro de  
ce journal, nous seront en me-  
sure de vous donner le nom que  
les équipes porteront au cours  
de la saison grâce à de géné-  
reux commanditaires qui ont ac-  
quiescé à l'idée de patronner  
une équipe.

A chacune des équipes, bon-  
ne chance dans la course au  
championnat et BONNE BOULE.

## RESULTATS

Hier soir, mercredi, l'équipe  
J.-P. Beaumont a remporté sa  
première victoire par 2 à 1 con-  
tre le club L. Létourneau. Les  
gagnants perdirent la première  
joute 10 à 11 pour revenir de  
l'arrière et gagner les deux au-  
tres joutes par 11 à 7 et 11 à 4.

## CEDULE

Ce soir, jeudi, sont cédulés les  
équipes Rhéaume et Montminy.  
La semaine prochaine: Mardi, 5  
juillet, Montmagny recevra Blais  
tandis que jeudi, le 7 juillet,  
Rhéaume visitera Beaumont.

Voici pour le bénéfice des lec-  
teurs ce qu'est la pétanque, en

quoi consiste le jeu et quels en  
sont les règlements. Cet article  
assez long, se suivra au cours  
des prochaines semaines en mê-  
me temps que la chronique heb-  
domadaire.

## UN SPORT EN VEDETTE

**Etymologie:** Péta-  
tanque est le  
diminutif de Péou tanquéen  
provençal (pied planté). C'est un  
jeu qui se pratique les 2 pieds  
dans un rond de 1 à 1½ pied  
tracé sur le sol.

**Les jeux de boules.** Il y en a  
plusieurs. La longue par exem-  
ple se pratique en faisant un pas  
en avant du rond et en lançant  
la boule en équilibre sur un pied.  
Le jeu lyonnais se joue en par-  
tant en deça d'une ligne droite  
tracée sur le sol et en se don-  
nant un élan pour lancer la bou-  
le comme aux quilles.

## LA PETANQUE

S'apparente au hand bowling  
et au boulingrin. Elle a une  
ressemblance avec le jeu de  
quilles, toutefois, c'est la paume  
de la main en dessous qui tient  
la boule. Le principe du billard  
est aussi utilisé pour donner de  
l'effet ou pour utiliser une boule  
du jeu comme on utiliserait la  
bande.

La tactique de la Péta-  
tanque repose sur l'attaque (tirer) et la  
défense (pointer) comme dans  
certains jeux dont le hockey.  
Enfin, la Péta-  
tanque pourrait se  
comparer à du Curling tous ter-  
rains et toutes glaces. Toutefois,  
à la Péta-  
tanque le but (petite  
sphère en bois) peut être déplacé  
volontairement ou accidentel-  
lement, ce qui a pour effet de  
créer des renversements pas-  
sionnants du jeu.

## QUE FAUT-IL POUR PRATIQUER LA PETANQUE?

**Le terrain.**  
Une bande de 12 à 15 verges  
par 5 verges au minimum. Si on  
en a les moyens, on peut l'amé-  
nager en l'applanissant et en la  
recouvrant d'une couche de pou-  
sière de pierre de 1 pouce envi-  
ron qu'on aura soin de mouiller  
abondamment et rouler pour en  
durcir la surface. Dans un ter-  
rain argileux, il est recomman-  
dé de répandre de la pierre (3  
à 4 pouces) pour faciliter l'in-  
filtration des eaux de pluie. Un

## La 6e traversée du Lac-St-Jean

Edgar Bonan, montréalais  
d'origine française est le pre-

mier nageur à s'inscrire pour  
la sixième traversée du lac  
St-Jean à la nage qui aura  
lieu le 6 août prochain.

Bonan, représentant médi-  
cal, est âgé de 28 ans. Il ré-  
side au 5490 du Boulevard  
Décarie à Montréal. L'an der-  
nier il avait participé à la  
course entre Pérignon et  
Roberval mais n'avait pu  
compléter l'épreuve.

En 1956, Bonan a représen-  
té la France au marathon de  
natation longue distance au  
Caire, Egypte, de même qu'à  
Beyrouth au Liban. Il a en  
outre pris part à plusieurs  
autres compétitions en Euro-  
pe. L'athlète est reconnu par  
la Fédération de natation lon-  
gue distance internationale  
d'Europe.

Cette année, le premier à  
franchir les 24 milles sera  
reconnu champion mondial  
de natation professionnelle  
longue distance, titre symbo-  
lisé par le Trophée Molson;  
une bourse de \$1,500.00 lui  
sera attribuée. Les concurren-  
ts qui se classeront se-  
cond et troisième recevront  
respectivement \$800.00 et  
\$400.00 ainsi que des trophées  
offerts par le commanditaire,  
la Brasserie Molson. Des  
sommés de \$200.00 seront ré-  
mises aux nageurs qui at-  
teindront les 4 et 5e places  
dans le classement.

## ATTENTION

Acheter vos meubles directement du manufacturier.

Set de salon  
fauteuil, etc.

Meubles sur commande  
Fabrication, Réparation

## Les Ateliers Mercier, Enr.

Manufacturier de meubles rembourrés.

82, rue Ste-Brigitte — MONTMAGNY — Tél.: 535



La vie a ses bons moments...

**MOLSON**

La bière de chez nous

# Nombreux abstinents initiés lors du congrès diocésain

Une centaine de nouveaux Lacordaire et Jeanne D'Arc venant de toutes les parties du diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière, joindront officiellement les rangs de ce mouvement d'abstinence totale, à l'occasion du congrès diocésain Lacordaire de 1960, qui va se tenir le 3 juillet prochain, à Rivière-du-Loup.

Tous les Cercles masculins et féminins du diocèse vont être re-

présentés à ces importantes assises, qui se dérouleront au Foyer-Patro. Le congrès du 3 juillet sera précédé d'un Séminar de Sobriété d'une durée de trois jours, auquel sont attendus en très grand nombre des jeunes gens et jeunes filles du diocèse.

La cérémonie d'initiation diocésaine, lors du congrès, sera présidée par S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne, qui dispensera à cette occasion, directives et encouragements aux centaines de participants et participantes à la soirée de clôture du congrès, qui se déroulera dans la salle du gymnase du Centre de Loisirs.

Les activités de la journée du 3 juillet débuteront le matin, à dix heures trente, sur l'emplacement des Terrains de Jeux de la rue Frontenac, par une messe en plein air, durant laquelle un sermon approprié à la circonstance sera prononcé par le R.P. Ubald Villeneuve O.M.L., aumônier national de l'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne D'Arc du Canada.

L'inscription des congressistes, à une heure trente, sera suivie, au Foyer-Patro, de 2 à 3 heures, d'une session d'étude à l'intention de tous les officiers et officières du mouvement dans le diocèse. Durant cette période, le R.P. Ubald Villeneuve et les Séminariens intéresseront les autres participants au Congrès par des échanges de vues, en la salle du gymnase du Centre de Loisirs. Tous les sympathisants au mouvement Lacordaire seront également les bienvenus à cette occasion.

Peu après son arrivée, au début de l'après-midi, S. Exc. Mgr Bruno Desrochers présidera pour sa part une rencontre de tous les aumôniers diocésains, régionaux et paroissiaux des Cercles masculins et féminins. Cette rencontre, de même que la séance d'étude des dirigeants, seront suivies par une réunion plénière d'une durée d'une demi-heure. De trois heures à cinq heures,

# CARTES D'AFFAIRES

## Charles Godbout r.i.a.

Comptable en prix de revient  
Ex-cotiseur à l'impôt fédéral  
59, Moreau Sud, Ste-Foy.  
Tél.: OL 3-3808  
R.C. Després  
Représentant  
Tél.: 693-w

## ECONOMISEZ

Pour tout accessoire d'autos  
Voyez

### Viateur Caron

500 Route Trans-Canada  
Tél.: 1101 Montmagny

C.P. 267 — 67 rue St-Louis  
Montmagny — Tél.: 148

## Wilfrid Leblanc

Marchand général  
Epicerie-Ferronnerie

Ciment national à maçonnerie  
Spécialité: Peinture Ghidde  
Matériaux de construction  
Moulée Full-O-Pep  
Livraison immédiate par camion

## Dr Marcel Laverdière

B.A., D.D.S.  
Chirurgien-Dentiste  
28, rue de la Gare.  
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53

## Dentiste

Dr J.-L. Lavallée  
Chirurgien-Dentiste  
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

## G.-A. PARIS, D.C.

Chiropraticien  
103, rue de la Gare.  
Tél.: 823  
MONTMAGNY  
Cap-St-Ignace. — Tél.: 325

## Dr Em. Gobeil, O.D.

OPTOMETRISTE  
— Edifice Allard —  
Montmagny — Tél.: 43

## Spécialiste

à Montmagny: — le samedi  
A L'HOTEL-DIEU  
Dr Paul Bigué  
Yeux, Oreilles, Nez Gorge.  
449, 3e Avenue — Québec

## Dr Antoine Fiset

Médecine générale  
Obstétrique

9, rue Ste-Julie

TEL.: 462

Bureau: 592 Rés.: 767

## Gonzague Bélanger

NOTAIRE  
Assurances Générales.  
4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

## Paré & Daveluy

Avocats  
Jules Paré, Robert Daveluy  
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

## Marcel Ruelland

Tél: 363, rue de la Fabrique  
DIRECTEUR DE  
FUNERAILLES  
Ambulance et corbillard  
cadillac

RES. 631  
TEL: BUR. 1183

## DENIS GOBEIL, LL. L.

AVOCAT  
34, rue de la Gare, Montmagny.

## ARTHUR Fiset

Entrepreneur-Peintre. — Décorateur.  
Plastrage. — Tapisserie.

Tél.: 607-s-2

St-Pierre.

## JEAN-PAUL BOUCHARD

PEINTRE — DECORATEUR — TAPISSIER  
SABLAGE DE PLANCHERS

22, 3e Avenue — Téléphone: 406 — Montmagny

## ENLEVEMENT DE LA NEIGE, NETTOYAGE

Excavation — Location de machinerie

## PAUL BRETON

11, rue Taché — Tél.: 980 — MONTMAGNY

## Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.

COMPTABLES AGREES

Bertrand Caron, C.A. Lionel Corriveau, C.A.  
Guy Renaud, C.A. Berghmans Chénard, C.A.  
Régent Gagnon, C.A. Gérard Lapointe, C.A.  
Raymond Madore, C.A.

86, rue de la Gare — Montmagny — Tél.: 1008  
Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane

## Pour toutes vos assurances...

— CONSULTEZ —

## PHILIPPE ROY INC.

courtiers d'assurances agréés.

MONTMAGNY

BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste.  
Tél.: 92

RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 144

## COUPON D'ABONNEMENT

Je désire recevoir votre journal le plus tôt possible.  
Ci-joint \$2.00 pour l'abonnement d'un an.

NOM.....

ADRESS.....

No. de rue et C. P., s'il y a lieu.

## LE COURRIER DE MONTMAGNY

C.P. 430 — ROUTE TRANS-CANADA — MONTMAGNY

# LOUEZ UNE AUTO



pour les vacances,  
les fins de semaine,  
les noces...

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF peut vous louer une automobile 1958 à un tarif raisonnable couvrant les assurances, l'essence et l'huile. Téléphonez-nous dès maintenant pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour placer votre réservation.

## MONTMAGNY DRIVE YOURSELF enr.

Giles Bédard, prop.  
Tél.: jour 553, soir 553w

## AMEUBLEMENT DE BUREAU

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER
- CAISSES-ENREGISTREUSES
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.
- CALCULATEURS
- COFFRES FORTS

VENTE — SERVICE — LOCATION  
CLAVIGRAPHES ET MACHINES A ADDITIONNER

## J.-B. BUTEAU, JR.

AMEUBLEMENT DE BUREAU  
2, rue Couillard — MONTMAGNY — Tél.: 1297

## EDOUARD GENDREAU, Enr.

Marchand de bois. — Matériaux de construction.  
Contreplaqué. — Gros et détail.

## Préparation générale de bois

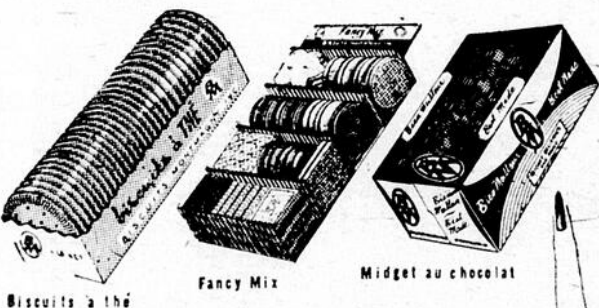
18, RUE LOUISE, MONTMAGNY.  
Tél. Bureau: 845 Tél. Rés.: 687-W

ne période de détente, au cours de les congressistes bénéficieront d'une laquelle ils pourront assister à une démonstration d'athlétisme et de gymnastique, présentée par un groupe d'élèves du Patro de Lévis. A cinq heures quinze, toutes les personnalités présentes de même que les participants au congrès seront invités à poser pour une photographie-souvenir. A cinq heures trente, un banquet groupant 200 officiels sera offert au Foyer-Patro.

Avant la soirée de clôture, en la salle du gymnase, les congressistes se transporteront à l'église St-François-Xavier, où aura lieu une demi-heure d'adoration, de 7h.30 à 8h.00. Le prédicateur à cette occasion sera le R.P. Ubald Villeneuve, o.m.i. Pour les congressistes, le dîner et le souper seront libres, des facilités à cet effet ayant été prévues sur l'emplacement des Terrains de Jeux. Le thème du congrès Lacordaire diocésain de Rivière-du-Loup est: Maintenir par l'étude, conquérir par l'amitié.

## Bien manger à bon marché

Un bon régime alimentaire ne comprend pas nécessairement des aliments coûteux. Les aliments de luxe s'offrent à nous, mais ceux qui n'ont pas les moyens de se les payer seront quand même bien nourris s'ils observent les Règles alimentaires au Canada. Les cinq groupes fondamentaux essentiels à une bonne santé sont: le lait et les produits laitiers; les fruits, spécialement les agrumes et les tomates; les légumes; les céréales et le pain de grain entier; et la viande, le poisson, la volaille et les oeufs.



parmi les meilleurs biscuits  
LES BISCUITS MONTMAGNY

sont encore  
LES MEILLEURS



BISCUITS MONTMAGNY INC.  
MONTMAGNY, QUEBEC  
EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER



## ANNONCES CLASSIFIEES

### A VENDRE

Bicycle de sport 3 vitesses CCM pour garçon à l'état neuf. S'adresser à Jean-Baptiste Buteau, sr., 1 rue St-Jacques.

Maison. S'adresser à Alexandre Morin, 133 rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 536.

Chaise haute d'enfant \$10. Poêle à l'huile avec brûleur à mèche \$40. S'adresser à Charles Caron, Tél.: 645.

### COFFRES EN CEDRE A VENDRE

Magnifiques coffres finis noyer acajou ou chêne au prix du manufacturier; aussi, coffres sur pattes.

**L. CORRIVEAU, Mfg.**  
24, 7e rue, B.P. 193  
Montmagny

Trailer, bicycle pour homme, banc de scie. S'adresser à Jean-Marie Coulombe, Rivière du Sud, Tél.: 400-s-11.

Terre à jardin, gravier, terre noire à prix très spécial. S'adresser à Marius Joncas, Tél.: 309-w-11.

### ATTENTION

Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. S'adresser à Robert Bernier, Tél.: 105.

### M. A. Barrette...

(Suite de la page 2)  
être définie. C'est le point mort. De plus, des situations étranges se développent. Celle par exemple où les libéraux, victorieux, sans pouvoir légal, ont cependant donné instruction aux policiers provinciaux de garder les entrées du parlement et de fouiller toutes les personnes transportant des colis.

Tout le monde sait pourquoi les libéraux ont agi ainsi mais personne ne peut se réclamer d'une autorité quelconque pour cette infraction à la liberté des individus.

Le premier ministre Barrette aurait dû remettre sa démission au plus tôt et permettre à M. Lesage de prendre les rênes de l'administration.

### Elections au...

(Suite de la 1ère page)  
langer; médecin Député Laurent Lizotte; garde extérieur Philippe Chabot; garde intérieur Ls-Geo. Roy; porte-drapeau Paul Boulet; intendant Armand Gagnon.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE QUEBEC  
NO: 6592-F

Dans l'affaire de la faillite de:  
**MLLE MARIE-ROSE BLAIS**, faisant affaires seule le commerce de confection pour dames sous la raison sociale de "AUX NOUVEAUTES ENR.", 100, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Débitrice;

### DEMANDE DE SOUMISSIONS:

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndicats soussignés à leur bureau, 111, Côte de la Montagne, Québec le ou avant le LUNDI 11 juillet 1960 à MIDI pour l'achat en bloc ou séparément des items ci-après décrits, savoir:

ITEM A — Lingerie pour dames:	\$11,558.15
ITEM B — Ameublement de magasin:	1,435.40
ITEM C — Automobile Chevrolet 1950:	500.00
ITEM D — Un chalet situé à Berthier:	4,500.00
ITEM E — Comptes recevables:	919.93

Des soumissions peuvent être faites pour l'achat en bloc ou séparément des items ci-haut mentionnés.

Un chèque accepté par la Banque devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Les syndicats soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Les inventaires et les titres peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndicats soussignés.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce et de l'ameublement, le JEUDI, 7 juillet 1960 de 9 heures A.M. à 5 heures P.M.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation par les Inspecteurs de la faillite.  
Québec, 28 juin 1960.

JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE, syndicats,  
111, Côte de la Montagne,  
Québec.

### A LOUER

Logement 4 pièces situé à 5e rue, Quartier Industriel. S'adresser à Hôtel St-Thomas.

Logement 8 pièces, chauffé. Libre immédiatement. S'adresser à Mme Laval Auclair, 72 rue St-Jean-Baptiste.

### DEMANDEE

LES COSMETIQUES AVON ont quelques territoires libres pour ménagères désirant se faire un revenu additionnel. Profitez de vos loisirs et soyez la représentante AVON le votre localité. Informez-vous dès aujourd'hui en écrivant à Casier Postal 432, Montmagny.

### VRAIMENT

(Suite de la page 12)  
électoral, donnait des crayons aux écoliers de St-Joseph, le parti adversaire a répondu du tic au tac en distribuant des... effaces qui effacent bien!

### Activités de...

(Suite de la page 4)  
L'Institut dominicain assure aussi la direction d'une session d'étude, au mois de juin de chaque année, pour les jeunes religieux, dominicains et autres, qui sont tenus à des examens annuels. Une session est présentement en cours à la Maison Montmorency.

De plus, pour permettre à tous les prêtres qui le voudraient prendre connaissance de ses travaux, l'Institut publie ses Cahiers de Pastorale. L'Equipe de l'Institut dominicain de Pastorale est heureuse de contribuer ainsi par son travail à l'extension de l'Evangile.

### Rendez-vous avec...

(Suite de la page 7)  
"Pourquoi notre province ne réussirait-elle pas à éviter tout accident mortel pendant la fin de semaine de la fête de la Confédération? Ce serait la façon idéale de bien commencer l'été, sous le signe de la sécurité routière et de la joie," suggère La Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Si vous projetez, pour les prochaines vacances de la famille, un voyage en roulotte, profitez de l'expérience des experts en ce genre de voyage. Vous aurez alors des vacances formidables.

### COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE)

## GILLES PELLETIER

Aviateur, marin, sportif de grande classe, Gilles Pelletier est, à 35 ans, un des comédiens les plus doués du Canada français! Petit frère de Denise Pelletier, il dit à qui veut l'entendre, que c'est l'exemple de sa soeur qui a fait de lui ce qu'il est.

Né à St-Jovite en 1925, il fit ses études aux collèges Sainte-Marie et Brébeuf, à Montréal. En 1942, à l'âge de 17 ans, il s'engage dans les Forces françaises libres. Grâce à une permission spéciale de De Gaulle, il est admis à l'Ecole navale, repliée à Portsmouth, en Angleterre. Démobilisé, il entre dans la marine marchande. Le navire coule, et cette fois, Gilles renonce à tout jamais à se tailler une carrière maritime. Il se lance dans l'art dramatique où sa soeur l'a précédé de quatre ans.

"L'ensemble de son travail à la télévision en 1957".

Au moment où nous rédigeons ces lignes, il est le héros d'un film bilingue intitulé *Gendarmerie royale*, qui tient l'affiche des réseaux anglais et français de Radio-Canada. Il y joue le rôle du caporal Jacques Gagner.

On a dit bien des choses de Gilles Pelletier, entre autres, qu'il est "grand comédien", "homme de bon sens et plein de volonté", "qu'il connaît à fond son pays", "qu'il a une personnalité extraordinaire, une sincérité débordante, une fraîcheur et une harmonie assez rares", "qu'il est tranchant la lecture est un vice impuni et réfléchi", "qu'il considère que toujours recommencé", "qu'il aime le risque".

Gabriel Langlais

En contournant les coins ou en traversant les intersections, il ne faut pas oublier que la remorque qui suit demande un plus grand rayon de braquage. Pour reculer, il faut juger de la distance d'après l'arrière de la remorque et non d'après l'arrière de la voiture.



Elève de Sita Riddez et de Marcel Chabrier, il fait ses débuts à la radio, en 1946, dans les *Grands Classiques*, dirigés par Jacques Auger. Ses rôles, depuis, ne se comptent plus tant à la scène, à la radio qu'à la télévision. Le Théâtre-Club lui confie l'un des principaux rôles dans *les Trois Mousquetaires*, *Topaze* et *Athalie*. Il obtient le rôle principal dans *Témoin à charge*, et celui de Sir Wilfrid Roberts de la *Nuit des Rois* de Shakespeare. On le retrouve plus tard dans le rôle du père, dans *Six personnages en quête d'auteur*, et dans celui de l'Inquisiteur de *l'Alouette* d'Anouilh. Mais c'est le rôle de César du *Bentus* de Paul Toupin, un de ses tout premiers, qui demeure le rôle de sa carrière.

La télévision nous le montrera encore dans *la Volonté de l'honneur*, *Pardonnez-leur*, *Un remède de cheval*. Enfin, il se fit remarquer tout particulièrement dans *le Simple Soldat* de Dubé et dans le rôle du Capitaine Aubert du *Cap-aux-Sorciers*, de Guy Dufresne. Cette année, il a campé un excellent Philosophe dans *En haut de la Pente douce* de Lemelin.

L'année 1957 semble son année chanceuse. On lui décerne en effet le trophée Frigon pour sa "création inoubliable de un Simple Soldat"; le trophée Lafleche destiné au "meilleur artiste dramatique à la radio" et la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur, pour

## PROPRIETE à vendre

Endroit idéal pour un commerce et plusieurs loyers sur la rue St-Thomas

Pour informations, s'adresser à:

Les Editions Marquis,  
Route Trans-Canada  
Tél.: 37 — Montmagny.

## On ne stationne pas sur le pavé de la route

Ne stationnez jamais sur le pavé des grandes routes, demande le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Si vous avez une panne de moteur, une crevaison ou que vous devez arrêter pour toute autre raison, placez votre voiture en bordure du chemin avec les quatre roues sur les accotements. Si vous stationnez le soir, n'oubliez pas en plus de faire brûler vos lumières de stationnement. C'est la moindre des précautions qu'il vous faut prendre pour éviter qu'un autre véhicule vienne vous frapper.

Portes en pin, en contreplaqué, dans tous les modèles, châssis sur mesure, vitré ou non. Vitres de toutes les grandeurs, toutes épaisseurs, travaillées, pour maison ou magasin, marque Thermopane.

## Gérard Tardif

4e rue Montmagny. Tél.: 1268



Tél.: 997-W — Résidence:  
7e Rue, Blvd. St-Nicolas,  
Montmagny, P. Q.

## Léo Boulet

Commerçant de Chevaux

Acheteurs de chevaux morts et vivants  
Toujours en mains: Chevaux de première qualité  
Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinau.  
TEL.: 480 — CAP-ST-IGNACE

## Matériaux de construction

M. Jos. Proulx, autrefois de Lemieux et Proulx, est maintenant propriétaire de  
**MARCELLIN LETOURNEAU INC.**  
à L'Isletville et Montmagny.

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..

## JOS. PROULX

Montmagny — 5, rue Morin, Montmagny. — L'Isletville  
Tél.: 569-W — Tél.: CH 7-5262



## Occasions

Motel — Garage — Hôtel — Restaurant — Magasin Général — Epicerie  
Poste d'essence — Boutique — Propriétés seules et avec revenus — Petite ferme — Etc., Etc. — PAYEZ MOINS CHER — CONSULTEZ LES:

## Transactions Immobilières Enr.

LAURENT BOULET, prop.

24, RUE STE-MARIE — TEL.: 1145 — MONTMAGNY

## DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN COMMERCE AVEC UN PEU DE COMPTANT

## OCCASIONS

Poste de commerce avec propriété sur la rue St-Magloire.  
Manufacture de weize à Cap St-Ignace.

<b>A QUEBEC</b> Epicerie licenciée et boucherie. Maison appartements. Quincaillerie. Taverne. — Restaurant. — Motel-Hôtel.	<b>BAS-DU-FLEUVE</b> Théâtre et restaurant. CAP ST-IGNACE Garage avec agence d'automobile. Poste de service. Epicerie licenciée avec propriété.
<b>A RIVIERE-DU-LOUP</b> Propriété avec restaurant, à vendre ou à échanger, pour garage.	<b>AUX TROIS-SAUMONS</b> Restaurant avec 3 cabines.
<b>A ST-PAUL</b> Commerce général, gros chiffre Commerce général. — Restaurant. Propriété de 3 logements.	<b>CO. BELLECHASSE</b> Bureau d'assurances générales. Lot avec chalet.
<b>AU CAP DE LA MADELEINE</b> Restaurant, motel. Boulangerie et propriété, camion, à St-Vallier Station.	Manufacture de linze avec contrat militaire Grosse et petite terre. L'Islet-Station: Propriété à revenus.

Pour "propriétés, voir 'Le Peuple'".  
Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces.  
Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

## Les Immeubles Montmagny Enr.

ROBERT BERNIER, GERANT.  
Membre de la Chambre d'Immeubles.  
8, RUE ST-MAGLOIRE — TEL.: 105 — MONTMAGNY

# DIMANCHE LE 3 JUILLET COURSES D'AUTOS

A MONTMAGNY

ORGANISEES PAR LA "CANADIAN RACE CAR ENR."

Le saut réalisé cet hiver à la télévision à "Sur Demande" sera tenté par Gérard DeLadurantaye, de Montmagny, ou Demers alias "Casse-cou" (blessé cet hiver). Si personne ne tente l'expérience, Roger Collin lui-même fera le saut.

TOUTE PERSONNE INTERESSEE A TENTER CET EXPLOIT N'AURA QU'A COMMUNIQUER AVEC ROGER COLLIN, TEL. : 522, MONTMAGNY.

UN PRIX DE \$200.00 EST OFFERT A CELUI QUI TENTERA L'EXPERIENCE.

CET EXPLOIT SERA-T-IL REALISABLE?

Attraction spectaculaire tentée par Roger Collin

**5** Courses d'automobiles de cinq milles.  
Free For All de dix tours.

LA PREMIERE  
COURSE  
DEBUTERA A

**1 heure et 30 p. m.**

Ce trophée est une gracieuseté de la Compagnie de gazoline Irving Oil, dont le gérant est M. J.-R. Nadeau. Ce trophée sera l'enjeu du Free For All de 10 milles.



## Bienvenue à tous!

La "Canadian Race Car" ne se rend pas responsable des accidents.

Les billets vendus cet hiver donnant droit à l'entrée de la course du 19 juin, retardée par les élections et la température, sont valables pour le 3 juillet ou une des courses qui suivront. La Ford convertible qui doit être donnée le 19 juin, le sera au cours du mois d'août. Toute personne non satisfaite n'aura qu'à se présenter chez Roger Collin, Tél. : 522 ou au club "Canadian Race Car" et leur argent sera remis sur présentation du billet.

Le programme n'est pas en vente cette semaine, à cause du congé aux ateliers d'imprimerie. Le programme sera mis en vente le 17 juillet à la piste de course.

